L'ABEILLE

PAR BULLIET, MAYNE & CO.

CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille payable d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille pour la campagne et [illegible] payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas faire un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera reçu avant que les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, aux termes de leur abonnement, ne sortiront qu'après avoir payé.

ANNONCES.—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les articles pour les marchands en détail, $60; Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80, les agens pour navires, bâtimens à vapeur, ou maisons de commission, $[illegible]. Ces abonnemens [illegible] l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à [illegible] chaque fois, et trois fois par semaine.

Les Annonces des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meublés, les articles signés par des particuliers, les annonces de bénéfice &c. &c., seront payées autant des annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui ne donnent pas [illegible] par la [illegible] paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les ANNONCES et articles d'une nature personnelle qui pourront être admis, paieront le double prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire d'affaires d'abonné à l'année, telles que ventes [illegible] par autorité de justice, ventes de plantations, esclaves marrons, animaux épaves, ou avis de sheriff, etc., seront portées en compte séparé et aux prix ci-dessus énoncés.

Les ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Aucune ANNONCE de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

POUR GALVESTON Texas.—Paquebot régulier de lundi 10 février, à midi, Le célèbre navire à vapeur NEW YORK, capitaine J. T. Wright, partira pour le port ci-dessus le 10 courant. [illegible] à bord, en face de la [illegible] ou à
BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.
N. B. Les jours réguliers de départ sont le 10 et le 25, et de Galveston le 17 et le 3 [illegible]. 4 fév

POUR PORTSMOUTH, Maysville, Cincinnati, Louisville et tous les ports intermédiaires.—Le steamer CORINNE [illegible], partira sous peu. Pour fret s'adresser à bord ou à SAM. BELL, 89, Magasins.

PAQUEBOT ARCULINE—Pour Little Rock, Fort Gibson, Fort Smith, et Van Buren (Arkansas).—Le bateau à vapeur [illegible], partira lundi 10 du courant, [illegible]. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
W. S. BROWN, 26, rue Gravier.

POUR CINCINNATI.—Le bateau à vapeur fin marcheur LEXINGTON, capt. Alter, [illegible], 8 du courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au warf de la rue Poydras ou à
JOSEPH LANDIS & Co., 14, Poydras.

PACKET REGULIER POUR Yazoo City, Satartia, Grenada, Troy, Natchez et Vicksburg.—Le steamer ATALANTA, capitaine [illegible]. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à
WM. C. TOMPKINS & Co., 26, rue du Camp.
N. B.—Le steamer Atalanta prend à un fret pour [illegible] et Troy, avec privilège d'embarquer des [illegible] des bateaux plats. 6 fév

POUR ALEXANDRIE, Natchitoches et tous les ports intermédiaires.—Le steamer JOHN LINTON, capt. Kimball, 8 courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue [illegible] ou à
BLAIR & SATTERFIELD, 91, Magasins.

POUR LOUISVILLE, Evansville et tous les ports intermédiaires.—Le beau steamer [illegible], capt. Alter, partira dimanche 9 courant. Pour complément de fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Poydras ou à
PIERCE SHANNON & BRO., 57, Magasins.
L. E. pourra prendre du fret pour Memphis, Randolph, Mills Point, aux prix des bateaux qui font [illegible]. 5 fév

POUR ST. LOUIS.—Le steamer PRAIRIE, capt. T. W. Freligh, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de [illegible] ou à
JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.
4 fév. Le steamer Prairie prendra du fret pour les ports intermédiaires.

POUR ST. LOUIS, ALTON et les ports intermédiaires. Le steamer PAWNEE, capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras ou à
JUSTUS VAIRIN & Co., 26, rue Poydras. 3 fév

POUR LOUISVILLE—Le steamer MAJESTIC, capitaine Morehouse, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord, en face de la rue Poydras, ou à
P. SHANNON & BROTHER, 57, rue des Magasins. 5 fév
Le Majestic prendra du fret pour Memphis, Randolph, Mills Point, aux prix des bateaux qui font [illegible]. 5 fév

POUR CINCINNATI, LOUISVILLE et les ports intermédiaires.—Le beau steamer MEDIATOR, capitaine [illegible], ayant une grande partie de son chargement engagé, et prêt à aller à bord, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Lafayette, ou à
BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

POUR ST. LOUIS, ALTON et les ports intermédiaires.—Le steamer SELMA, capt. Blood, ayant une partie de son chargement pour les ports ci-dessus et pour Vicksburg, Lewisburg, Pointe Blanche, Memphis, Randolph et Mills Point. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Gravier ou à
JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

A LOUER—Une maison à un étage, vis-à-vis des appartements, située rue Dauphine, entre Dumaine et St. Philippe, et la maison située au coin des rues Dumaine [illegible]. 16 jan

A LOUER—La maison à trois étages, avec magasin, nouvellement construite, dans la rue des Magasins et Tchoupitoulas. Pour [illegible] être donnée immédiatement. S'adresser à
G. BEDFORD & BECK, 24 rue de la Douane.

A LOUER.
Deux belles maisons en briques à deux étages situées dans la rue de Bourgogne entre les rues Conti et St. Louis, avec cours pavées, [illegible] et toutes les autres convenances pour une famille et aussi une maison en briques dans la rue Baronne et une maison à un étage en briques dans la rue Baronne. Le tout à bon marché à de bons locataires.
F. JORDY, 118, rue Royale.

A LOUER—Trois MAISONS neuves en briques à 3 étages, superieurement construites et décorées avec goût, ayant balcon [illegible] rue Marigny, entre Victoire et Levée, [illegible] l'encoignure de la rue Victoire. S'adresser à
CARRIERE, DARAN & Co., 11 et 15, rue St. Louis.

SYLVESTER, Courtier d'Actions et de Change à New York, à l'honneur d'informer ses correspondans qu'il a transféré son bureau No. 22 Wall street et 130 Broadway à [illegible], où il est établi depuis 15 années, et [illegible] autres bureaux, ni dans cette ville ni [illegible].

[illegible] affaires du change dans toutes leurs [illegible] vend et achète des actions et autres fonds [illegible] étrangère d'or et d'argent, fait [illegible] au taux ordinaire et avec exactitude [illegible] billets aux Etats Unis, au Canada et en [illegible].

[illegible] constamment des traites de 5 l. s. et au [illegible] pour toutes les parties de l'Angleterre, de l'Ecosse et du pays de Galles, et donne [illegible] des lettres de change, et billets de l'Angleterre.

[illegible] communications écrites la même attention [illegible]. Sylvester 130 Broadway ou 22 Wall Street, New York. 14 jan

Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public en général qu'ils viennent [illegible] maison de commerce en cette ville, sous [illegible] J. Maureau, Vial & co. Ils ont ouvert leur [illegible] des rues Royale et Orléans, où ils [illegible] constamment des groceries fines pour le gros et en détail, à des prix modérés.
Nouvelle-Orléans, le 27 janvier 1840.
J. MAUREAU, VIAL & co.

Le public est prévenu que le Sieur W. B. [illegible] entièrement étranger à la société [illegible] & Co. Les affaires de la dite société [illegible] en juillet 1839, et tout pouvoir [illegible] nom de cette société lui ayant été [illegible] 1839. JOS. P. COULON. 41, rue Natchez.

[illegible] Tout l'appareil [illegible] d'une distillerie, servant à [illegible] en cuivre au bain marie de 55 [illegible] à des prix très modérés. [illegible] fournaises de cuisine (patentées), avec [illegible] de cuivre, sortant de la fabrique de [illegible] B. MUNCH, encoignure des rues Craps et Presse, 3me. municipalité.

ASSOCIÉ DEMANDÉ.
[illegible] une maison de commerce nouvelle [illegible] pourrait fournir un capital de cinq [illegible] plus ou moins. [illegible] l'associé [illegible] marchandises [illegible] fournissant les fonds, en pourcentage.
[illegible] les plus respectables seront données. S'adresser par lettre à la boîte no. 1236 [illegible] 27 j—14

J. Labiche pharmacien, informe respectueusement le public et ses amis, qu'étant devenu [illegible] de la pharmacie située encoignure Royale [illegible], il tiendra constamment un assortiment [illegible] plus frais, qu'il vendra en gros et [illegible] personnes qui voudront bien lui accorder [illegible] trouveront chez lui toutes les préparations [illegible] et chimiques de 1ère qualité, [illegible] soin et ponctualité toutes les prescriptions [illegible] seront confiées.
[illegible] par le passé l'EAU DE BEAUTÉ [illegible] la peau.
Le docteur NATILI a transféré son domicile [illegible] St. Pierre à la pharmacie du soussigné, [illegible] Royale et Ste. Anne.
J. LABICHE.

VIANDE tierçons riz, à vendre par ALLAIN & TREMOULET, 11 Conti.

DOUBLONS—900 doublons à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co.

CABOTAGE.

POUR NEW YORK.—Le navire ORBIT, capitaine [illegible], partira sous peu. Pour passage, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR NEW YORK.—Le brick BOGOTA, capitaine Rich, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser en au capitaine, à bord, ou à
JOS. H. ASHBRIDGE, 65, rue de la Commune. 5 fév

POUR NEW YORK—(Packet régulier)—Ligne de la Louisiane et de New York—Le navire MISSISSIPPI, capitaine W. Latnsey, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au-dessous du marché aux légumes, ou à
FOSDICK & RASINS, 70, rue du Camp. 4 fév

POUR NEW YORK.—La goelette ANN, capt. Chase. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
JOS. H. ASHBRIDGE, 63 Commune.

POUR N. YORK—Le navire STATIUS, ayant presque complété son chargement, partira incessamment. Pour passage ou balance de fret, s'adresser à
KIDDER & HEAD, 99, Camp.

POUR NEW-YORK.—Le navire TECUMSEH, capitaine Snyder, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
ADAMS & WHITALL, ou à S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp. 29 janv

POUR NEW YORK—La goelette fine voilière Ann, capitaine Chase, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune.

LIGNE DE LA LOUISIANE ET DE NEW YORK.—Le paquet CHARLEMAGNE, capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
FOSDICK & RASINES, 70, rue du Camp. 23 jan

POUR NEW YORK—La goelette ARABE, capitaine B[illegible], est en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE, 65, rue de la Commune. 25 jan

POUR BOSTON.
Le brick ALFRED TYLER, capt. Carpenter, ayant une partie de son cargaison engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK. 7 fév

POUR BOSTON—Le brick [illegible] FRANCIS P. BECK, capitaine E. Stach, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira le 9 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

POUR BOSTON—La barque de première classe, MARY FRASER, capitaine Eldridge, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp. 6 fév

POUR NEW-YORK.
Le brick NORTH, capitaine Crawford, ayant une partie de son chargement engagé, partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à
KIDDER & HEAD, 99, rue du Camp. 7 jan

POUR NEW-YORK.—La barque fine voilière AMOS PATTEN, capt. Thompson, partira incessamment, pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
R. GRONING & Co. 30 déc

POUR NEW YORK—La barque GALILEO, capitaine Lombard, ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. S'adresser à
BEDFORD & BECK, 24 Douane. 7 jan

POUR BOSTON.
Le trois mâts neuf et fin voilier SOBIESKI, capitaine Charles Emerson, partira sous peu. Pour fret de 200 balles, ou passage, ce navire ayant une belle chambre, s'adresser à
S & J P WHITNEY, 73, rue du Camp.

LIGNE DE PAQUEBOTS LOMBARD.
POUR BOSTON—Le navire fin voilier, CINCINNATI, capt. S. C. Howes, va partir et peut prendre 250 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la rue St. Joseph ou à
H. A. NORCROSS & Co. 68, Camp. 29 jan

POUR BOSTON—La barque DIANTHE, capitaine Bragdon, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
S. & J. P. WHITNEY, 73 N. Levée. 21 janv

POUR BOSTON—Le brick NEWBURYPORT, capitaine H. King, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira [illegible]. s'adresser à bord, vis-à-vis la presse à coton du Mississipi, ou à
JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp. 29 jan

POUR BOSTON—La barque ADELINE & ELIZA, capitaine Hoskins, ayant à bord une grande partie de son chargement, [illegible] recevoir quelques articles légers de fret. [illegible] passage s'adresser à bord ou à
J. W. ZACHARIE, 88, rue de la Douane. 28 janv

POUR BOSTON—Le paquebot MASSACHUSETTS, capt. Tilsby, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage s'adresser au Capitaine à bord, vis-à-vis la presse d'Orléans ou à
J. A. MERRITT, 53, rue du Camp. 25 jan

POUR BOSTON—Paquebot de la ligne de Lombard—Le navire COLUMBRAND, capitaine George Barker, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
H. A. NORCROSS & Co., 68, rue du Canal. 21 janv

POUR BOSTON—La barque TARQUIN, capt. Horner, partira incessamment. Pour fret de 200 balles coton, s'adresser à
S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp. 11 jan

POUR BOSTON—La barque GLEANER, capitaine Stevens, à besoin de 50 tonneaux de fret et peut prendre des passagers. S'adresser à
S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR BOSTON—Le brick ALBION, capt. Stockport, ayant la plus grande partie de son chargement engagé partira incessamment. Pour balance de fret ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, vis à vis le batiment [illegible] rue Delord, ou à
JOHN MERRITT, 53 Camp. 7 jan

POUR PHILADELPHIE.
La goelette S. W. WATSON, partira pour le port ci-dessus [illegible] à 9 heures. Les passagers voudront bien se trouver à bord à cette heure. On peut prendre encore des [illegible] passagers, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE, 65, rue de la Commune.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Paquebots—Le beau brick TREATY, capitaine Dernton, est en chargement pour le port ci-dessus. S'adresser à bord, ou à
JAMES D. DENEGRE, 6, Douane. 18 jan

POUR BALTIMORE—Le brick ELIZA, capitaine Kenney, pour fret ou passage, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 5 fév

POUR BALTIMORE—Le beau brick NORTHERNER, capitaine Sayres, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bout de la rue Suzette, ou à
G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane. 31 jan

POUR BRISTOL (Rhode Island)—Passage seulement.—La barque SARAH LEE, capitaine Blye, partira pour le port ci-dessus. Pour passage seulement, s'adresser à
J. B. BAILEY, 14, rue Bienville. 5 fév

POUR BRISTOL (Rhode Island)—Le brick EMELINE, capitaine Pitman, partira le 15 courant. Pour passage seulement s'adresser à
J. B. BAILEY, 14, rue Bienville. 5 fév

POUR CHARLESTON—La goelette MOUNT VERNON, capitaine Rogers. Pour passage ou fret de 100 barils, s'adresser à
S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR CHARLESTON—La goelette MASSON, capt. Davy, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
J. H. ASHBRIDGE, 63 Commune. 17 jan

POUR NORFOLK—Le brick MARY, capitaine Averill, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à
KIDDER & HEAD, 99, Camp. 10 jan

POUR PORTSMOUTH—Le brick DANUBE, capitaine Lane, ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord vis à vis la Presse de la Nouvelle-Orléans, ou à
JOHN A. MERRITT, rue du Camp. 16 jan

POUR FRANKLIN, (Attakapas)—Le brick ENERGY, capitaine Widgeon, partira demain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face les bâtimens triangulaires, ou à
WOOD & SIMMONS, 80 Magasins. 15 jan

POUR LA MOBILE—Par la rivière—La goelette neuve et fine voilière MONITOR, capitaine Sisson, est aujourd'hui en chargement et partira sous peu de jours. Pour fret, s'adresser à bord ou à
JOS. H. ASHBRIDGE, 65, rue de la Commune. 3 fév

POUR LA MOBILE, (par le fleuve)—La goelette fine voilière CHARLES W. BURWOOD, est actuellement en chargement et partira sous peu. Pour fret, s'adresser à bord ou à
J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune. 21 jan

POUR APALACHICOLA. La belle goelette S. PHILLIPS, Capt. Baile, ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à bord au mouillage Paquebots ou à
WOOD & SIMMONS, 80, rue des Magasins.

POUR APALACHICOLA—La goelette EAGLE, capt. Sawyer, ayant une partie de son chargement engagé partira incessamment; s'adresser à bord vis à vis la batture Tchoupitoulas ou à
WOOD & SIMMONS, 80, Magasins. 21 jan

POUR APALACHICOLA.
La goelette SITUATE, capitaine Baker, est maintenant en déchargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
J. H. ASHBRIDGE, 65, rue de la Commune.

POUR FRETER—Le brick CECILIA, du port de 153 tonneaux, est prêt à entreprendre un voyage. S'adresser au capitaine à bord, ou à
J. W. ZACHARIE & Co., 88, rue de la Douane.

A VENDRE—Le brick fin voilier MARY BERNARD, de 160 tonneaux ou 140 barils. Ce navire est nouvellement doublé en cuivre, et a un jeu de voiles neuves. Il sera vendu à bas prix sur application faite à
WOOD & SIMMONS, 80, rue des Magasins. 5 fév

A FRETER—La goelette Delaware, capitaine Brookfield, pouvant porter environ 1000 barils, s'adresser à
JOS. H. ASHBRIDGE, 63, rue de la Commune.

MORUE—300 caisses en débarquement du navire Preponis de Boston, et à vendre par
CARRIERE DARAN & Co., 11 et 15, rue St. Louis. 3 fév

POMMES DE TERRE, Ognons, Beurre, Fromage et Maquereaux—400 barils pommes de terre, 50 do ognons, 50 do betteraves, en débarquement du Propontis, 50 tinettes beurre de Goshen [illegible], 100 boîtes fromage do 50 [illegible] do, 200 barils maquereaux No. 2, en barils, demi et quarts do, 1000 morues et 500 do barrique grisse, en magasin et à vendre par
DAVIS & HOBBARD, 18, rue de la Douane.

IL a été perdu hier, rue du Canal, à ce que l'on présume, un paquet de billets contenant environ de 250 à $400, tous les billets sont de $20 et de la banque de Louisiane. Celui qui les aura trouvés, sera libéralement récompensé, en les rapportant au No. 26, rue Poydras.

MARCHANDISES nouvelles à vendre par les soussignés—Parfumerie, bijouterie, articles de fantaisie, gobelets d'argent, anneaux d'or, épingles de poitrine, peignes d'écaille, épingles [illegible] anglaises et allemandes, huile antique, savon de Washington, cuirs à rasoir d'Emerson, qu'ils offrent à bon marché pour du comptant ou du bon papier.
POLLARD & GREEN, 29, Chartres. 30 jan

PORTS D'EUROPE.

POUR LE HAVRE—Le beau trois mâts neuf CHRISTOPHE COLOMB, capitaine Coudet, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu de jours. Pour fret de 250 balles de coton, ou passage, s'adresser à
BLANCHARD, EIMER & Co., 26, rue Bienville. 4 fév

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le navire SARATOGA, capitaine Hathaway, ayant son chargement achevé ou près de l'être, partira dans quelques jours. Pour passage, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux légumes ou à
FOSDICK & RASINS, 70, rue du Camp. 31 janv

POUR LE HAVRE—Le navire TIMOUR, capitaine Freeman, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton, ou passage, s'adresser à
S & J P WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire A 1 PACTOLUS, capitaine Harding, partira incessamment. Pour balance de fret s'adresser à
BLANCHARD, EIMER & CO., 25, Bienville. 3 janv

POUR LE HAVRE—Le navire TALMA, capitaine Coyol, partira sous peu de jours. Il peut recevoir encore 300 balles de coton. S'adresser à
F. PERRET, 59, rue Toulouse. 15 jan

POUR BORDEAUX. (Le 10 Février fixe.)
LA barque française ANTONIN, No 2, capitaine Quimaud, du port de 300 tonneaux, ayant la plus grande partie de son chargement engagé. Pour fret de 80 balles coton, ou passage, s'adresser à bord, au capitaine, vis-à-vis la rue Marigny, ou à
R. A. LEFEBVRE & Co., 10, rue Toulouse. 3 fév

POUR MARSEILLE—Le navire de première classe ARTHEMISE, capitaine Lefol, partira incessamment. Pour la balance du fret, s'adresser à
AUGTE. MOLIER, 85, St. Louis.

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe, WILLIAM BROWN, capt. Harris, partira sous peu. Pour fret de 300 balles coton, ou passage s'adresser à bord, ou à
S & J P WHITNEY, 73, rue du Camp. 6 fév

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts KENSINGTON, capitaine Curtis, partira positivement pour le port ci-dessus le 9 courant. Pour fret de 190 à 150 balles de coton ou passage, s'adresser à
PETER LAIDLAW, 51, Camp. 6 fév

POUR LIVERPOOL—Le navire ROBERT PULSFORD, capt. John Prince, peut prendre encore 250 balles de coton, s'adresser à bord en face du chemin de fer, ou à
GEO. GREEN & BROTHER, 25, rue du Camp. 6 fév

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts OCTORORA, capt. Deason, partira sous peu. Pour fret d'environ 300 balles de coton, ou passage s'adresser à
J B BAILEY, 14, rue Bienville. 5 fév

POUR LIVERPOOL.
LE trois mâts, fin voilier NORMANDIE, marqué A. 1, capitaine Tyson, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, ou passage, ce navire ayant une belle chambre, s'adresser à
S & J P WHITNEY, 73, rue du Camp. 3 fév

POUR LIVERPOOL—Le navire NANTUCKET, capitaine Nippins, partira incessamment. Pour fret de 200 balles coton, ou passage, s'adresser à
S. & J P WHITNEY, 73, rue du Camp. 29 jan

POUR LIVERPOOL—Le navire NORWAY, capt. Eldridge, partira incessamment. Pour fret de 400 balles coton, ou passage, s'adresser à
S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le navire JESSORE, capitaine Putnam, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira le 6 février. S'adresser au capitaine à bord vis à vis la presse à coton d'Orléans ou à
BOUTIN, GALLY & Co, 79 Toulouse. 27 j

POUR LIVERPOOL—Le navire de première classe JOHN BOLTON, capitaine Leulen. Pour fret s'adresser à
Wm. G. HEWES & co, rue Natchez. 11 jan

POUR LIVERPOOL—Le navire SUPERIOR, capt. Taylor, ayant une partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
HOLMES & MILLS, 9 Bank Place. 1 jan

POUR COWES—La barque AMES PATTEN, capt. Thompson, ayant la plus grande partie de son chargement d'engagée, partira incessamment. S. & J. P. WHITNEY, 57, rue du Camp. 10 janv

POUR PORT GLASGOW—Le navire CASSANDRA, capt. Rodgers, ayant la plus grande partie de son chargement, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à HOLMES & MILLS, Bank Place.

POUR ANVERS—Le navire neuf et fin voilier WELLINGTON, capt. Harward, partira [illegible]. Pour passage s'adresser à
S & J P WHITNEY, 53, rue du Camp. 6 fév

POUR TRIESTE—Le brick BRILLANT, doublé en cuivre, capt. Hepburn, ayant presque tout son chargement, partira incessamment. Pour balance de fret ou pour passage, s'adresser au capitaine, à bord ou à
J. S. T. ASHBRIDGE, 65, Commune. 14 jan

POUR TRIESTE—Le brick CONDOR, capitaine Gréfeuille, partira immédiatement. Pour passage, s'adresser à
P. BARBANCEY, 6, rue Conti. 31 déc

POUR STOCKHOLM—Le brick suédois OSCAR, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à
R. GRONING & co. 17 jan

POUR HAMBOURG—Le navire AMERICA, capt. Foxwell, partira incessamment. S'adresser à
KIDDER & HEAD, 99 Camp. 3 jan

PORTS DES ANTILLES.

POUR KINGSTON (Jamaïque)—Passage seulement—Le brick britannique CARBON, capitaine Halley, ayant sa cargaison engagée et à bord, partira pour le port ci-dessus. Pour passage, ce navire ayant une belle chambre, s'adresser à
J. W. ZACHARIE & Co., 88, rue de la Douane. 3 fév

POUR ST. YAGO DE CUBA—La goelette NO FUE VENCIDA, capitaine Donato, peut prendre encore 400 barils de fret, et quelques passagers, s'adresser à
J. ROBERT & Co., 47, Bienville. 27 j

POUR LA HAVANE—La barque CLARION, capitaine Young, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis de la Douane, ou à
R. GRONING & Co. 30 jan

POUR LA HAVANE—Le brick LEONTINE, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira samedi 5 février. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la maison rouge, ou à
RICKER & HADLEY, 36, Camp, ou à T. OXNARD. 6 fév

A VENDRE OU A FRETER

A FRETER—Le beau brick ENVOY, capitaine Hayes, du port de 1600 barils sous le pont. S'adresser à
J. W. ZACHARIE & Co., 88, rue de la Douane. 21 jan

A FRETER.
La goelette fine voilière CAZENOVA, capt. Moon, du port de 1500 barils. S'adresser à J. W. ZACHARIE & Co., 88, rue de la Douane. 25 janv

A FRETER—Le brick neuf doublé en cuivre POKEN, capitaine Crowell. S'adresser à
H. A. NORCROSS, 68 Canal. 21 jan

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages de France:
30 demi pipes eau de vie 2me et 4me preuve,
10 quarts do. do. fine Champagne première preuve,
50 paniers bouteilles vides,
20 douzaines bouteilles do.
100 paniers Champagne qualité supérieure, riches étiquettes,
20 bques vin St-Emilion,
30 do. vin de Queyries,
20 demi barriques St-Julien Medoc,
30 do. vin Haut Sauterne.
LAMBERT, BERCIER & CO, 63, encoig. Vieille Levée et St-Louis. 7 fév

EAU DE VIE—25 barils eau de vie première preuve, reçue par le St-Louis, de Philadelphie, et à vendre par
LAMBERT, BERCIER & CO, encoig. Vieille Levée et St-Louis. 7 fév

BLANC DE BALEINE ET SAVON—100 caisses blanc de baleine de grandeurs assorties; 100 caisses savon de Winchester, No. 1; 50 demi caisses do. do., en magasin et à vendre par
LAMBERT, BERCIER & CO, encoig. Vieille Levée et St-Louis. 7 février

CHANGE sur New-York—Traites sur New-York à 10 et 15 jours de vue, à vendre par
BLANCHARD, EIMER Co., 26, Bienville. 7 fév

CHANGE sur Paris—Traites sur Paris, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co., 26, Bienville. 7 fév

INDIENNES à meubles—Un assortiment d'indiennes jaunes, rouges et bleues, croisées et unies, à vendre par BLANCHARD EIMER & Co., 26, Bienville. 7 fév

COUVERTURES françaises—40 balles couvertures 3 points de diverses fabriques françaises, dernièrement reçues et à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co., 26, Bienville. 7 fév

VIN de Champagne—200 paniers vin de Champagne, en débarquement du navire Garonne et à vendre à bas prix, par
BLANCHARD, EIMER & Co., 26, Bienville. 7 fév

INDIENNES américaines, bleues, coutils coton, flanelles de coton, diapers, cotonnade et diverses étoffes pour le printemps, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co., 26, Bienville. 7 fév

DOUBLONS Espagnols—500 doublons espagnols, à vendre par
BLANCHARD, EIMER & Co., 26, Bienville. 7 fév

TRAITES sur New-York & Boston, à dix et soixante jours de vue, à vendre par
EDWARD AUSTIN & JOHN E. LODGE, 90, rue Gravier. 3 fév

LES soussignés ont en magasin, d'importation récente, les marchandises suivantes, qu'ils offrent à vendre à bas prix:
Un grand assortiment de conserves alimentaires de J. Colin de Nantes, savoir:
Gibiers et pâtés truffés, truffes pures, petits pois, Haricots verts, champignons, cèpes à l'huile, Aloses à l'huile, julienne, jus de tomates, Fruits dans leur jus, fraises au jus, suc de fruits, Sardines à l'huile et au beurre, en boîtes et demi boîtes, etc.
Vin Chateau Margaux, supérieure en caisse,
Vin Chateau Lafitte do do,
Vin de Bordeaux ordinaire do,
Vins fins de Bordeaux en barriques,
Vin de Champagne supérieur,
Trente barriques craie,
Trente balles clous de girofle,
Eau de vie de la Rochelle, de la marque, Pellevoisin aîné etc.
Kirsch de la Foret Noire,
Do de Bordeaux,
Absinthe do,
Liqueurs assorties,
Vins de Bourgogne en caisse,
Fruits à l'eau de vie,
Anisette fine de Bordeaux,
Vins du Rhin.
BLANCHARD, EIMER & Co, 26, Bienville. 7 fév

REÇU par le navire Charles, du Havre, et en vente au magasin de Madame Buffet, 136, rue Royale:
Un bel assortiment de Parfumerie, Encre à marquer le linge. Aussi:—5000 bouteilles d'encre noire de la fabrique de Robertson & Co. à Paris; 5000 bouteilles ou boîtes de cirage de Robertson & Co.
22 janvier

CAFÉ, RIZ—75 sacs beau et bon café, 45 tierçons riz de la Caroline, 30 barils amidon manioc à vendre par
S. LATAPIE, 70 Vieille Levée. 31 jan

FARINE—1500 barils en débarquement et à vendre par
G. DORSEY, Nouvelle Levée. 6 fév

TOILE de Hollande grise—3-4 et 4-4 de largeur, à vendre par WM. PREHN, 56 rue de la Douane.

PLATILLES et Bretagnes—10 caisses propres au commerce mexicain, à vendre par
WM. PREHN, 56 rue Douane. 6 fév—4

SACS de pitre toutes dimensions en balles et en colis, à vendre par
GEO. GREEN & BRO, 26 Camp. 6 fév

BLANC DE PLOMB—1500 barillets de Philadelphie de $5 à 500 livres chaque, à vendre par
JARVIS & ANDREWS, Agents des fabricants.

BLANC de baleine—200 caisses blanc de baleine de New Bedford et des marques de Spooner, à vendre par J. B. BAILEY, 14, rue Bienville. 6 fév

HUILE—2000 gallons huile de baleine pour l'hyver, 2500 gallons idem, clarifiée, et 25 barils huile de tanneur, en magasin et à vendre par
J. B. BAILEY, 14, Bienville. 6 fév

CORDAGE—300 rouleaux cordes de Manille, de grosseurs assorties, à vendre par
J. B. BAILEY, 14, Bienville. 6 fév

CHANDELLES de composition—80 caisses de la marque de S. Bell, à vendre par
J. B. BAILEY, 14, Bienville. 6 fév

FARINE—100 barils farine fine, à vendre
ADAMS HARTWELL & Co., 36, Poydras. 6 fév

SAINDOUX—160 barillets en bonne qualité, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co., 36, Poydras. 6 fév

PLATS CÔTES—10 boucauts première qualité à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co., 36, Poydras. 6 fév

HUILE—12 barriques huile de baleine, à vendre à bas prix par ADAMS, HARTWELL & Co., 36, Poydras. 6 fév

TRAITES sur New York, à 10 jours de vue, par
KENNEDY, DUREL & Co, 52, rue Toulouse. 6 fév

CAFÉ de la Havane—300 sacs café vert 1re qualité, en débarquement de la goélette Ulysses, et 400 sacs même art. ici, en magasin et à vendre à bon marché par
J. ROBERT & Co, 47, rue Bienville.

CAFÉ de Rio de la nouvelle récolte, de bonne qualité, partie en sacs de pitre et partie en sacs doubles, à vendre par GEO. GREEN & BRO., 26, Camp.

LA prime la plus élevée sera donnée pour des piastres Espagnoles, par JAMES HEPBURN, encoig. Canal et Camp. 6 fév

FICELLE—2000 livres ficelle en magasin et à vendre par JUSTUS VAIRIN & CO, 26, rue Poydras. 6 fév

WHISKEY—70 barils whiskey de Cincinnati, rectifié, à vendre par
JUSTUS VAIRIN & CO, 26, rue Poydras. 6 fév

TOILES ET CORDES D'EMBALLAGE—150 pièces toile du Kentucky, et 200 rouleaux cordes, à vendre par J. VAIRIN & CO, 26, rue Poydras. 6 fév

DES avances seront faites sur envois de produits à J. I. Andrews & Brothers, à New York, ou à E. L. Andrews & Brothers, à la Mobile.
ANDREWS & BROTHERS, 50, rue du Camp. 6 fév

SIROP de Limon—160 caisses en magasin et à vendre par JARVIS & ANDREWS, enc. Commune et Tchoupitoulas. 6 fév

SALPETRE—20 barillets salpêtre raffiné de Boston, à vendre par
JARVIS & ANDREWS, enc. Commune et Tchoupitoulas. 6 fév

MIEL—10 tierçons miel frais de Cuba, en magasin et à vendre par
JARVIS & ANDREWS, enc. Commune et Tchoupitoulas. 6 fév

TRAITES sur New-York, à vue et à un jour de vue, à vendre par CHEVREMONT & Co., 6, rue Royale. 6 fév

TAPIS Circé—2 caisses à vendre à bon marché pour clore une consignation.
S HEATH & Co, 95, Camp. 6 fév

BIÈRE Anglaise—100 barriques par l'Orizonte, venant directement de Londres, à vendre par
S HEATH & Co, 95, Camp. 6 fév

BRIQUES A FEU—3000 briques à feu anglaises, à vendre par S HEATH & Co, 95, Camp. 6 fév

NOIR de Fumée—5 tonneaux, à vendre en papier de 1/4, 1/2 et 1 livre par S HEATH & Co, 95, Camp. 6 fév

FAIENCE et Verrerie—100 colis, choisis exprès pour ce marché, à vendre à bon marché pour clore des consignations. S HEATH & Co, 95, Camp.

CAPERIO—1500 sacs en qualité supérieure, reçus par l'Anna Cecilia, à vendre par
WM. PREHN, 56, rue de la Douane. 6 fév—4

TOILE D'IRLANDE—41 en pièces et demi-pièces de diverses qualités, à vendre par
WM. PREHN, 56, rue de la Douane. 6 fév—4

MARCHANDISES D'ECOSSE—Un envoi de Burlaps et de Paddings, à vendre par
WM. PREHN, 56, rue de la Douane. 6 fév—5

BLANC DE BALEINE—60 caisses des marques de Gorham et Fasher, venant d'être reçues, à vendre par JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp. 6 fév

CUIVRE, Ferblanc et Tole—Les soussignés offrent à vendre un assortiment complet savoir—150 boîtes Ferblanc 1-3X Donty Pool, 10 caisses cuivre de 10 à 31 onces; 20 caisses cuivre de 6 chandelles de 9 à 15 livres, 100 paquets tole des nos 13 à 37.
S HEATH & Co, 95, Camp.

ARGENTERIE Allemande—500 douzaines cuillères de table et 500 douzaines do à thé, parfaitement soignées, à vendre par A. L. LEVY, 44, Conti. 4 fév

SAVON—600 caisses savon extra no 1 de la marque de James L. Gould et E. A. Winchester, à vendre par EDWARD SPRAGUE, 22, Douane. 4 fév

CHANDELLES de Suif—200 caisses de 4, 6 et 8 cts, la livre, en magasin et en débarquement du trois mâts Forum, à vendre par
EDWARD SPRAGUE, 22, Douane. 4 fév

MAQUEREAUX—50 barils et demi baril en débarquement du navire Forum, à vendre par EDWARD SPRAGUE, 22, Douane. 4 fév

RIZ—50 barriques riz prime de la Caroline, en débarquement de la goélette Amanda Ophelia, à vendre par JOHN A. MERRITT, 53, Camp. 4 fév

MORUE—600 caisses et 15 barriques en magasin et en débarquement du navire Forum, à vendre par EDWARD SPRAGUE, 22, Douane.

CHANDELLES de Blanc de Baleine—400 caisses de dimensions assorties, en débarquement du navire Forum, à vendre par
EDWARD SPRAGUE, 22, Douane. 4 fév

CHARBON Americain de Cannel, à vendre à $1 le baril par VENNARD & GODDARD, 36, Camp.

SARAZIN—75 quarts et boutiques de blé Sarazin de première qualité, à vendre par
N. D. CHAMBERLIN, 40 Gravier. 4 fév

FROMAGE—15 caisses fromage, forme d'ananas à vendre par N. D. CHAMBERLIN, 40 Gravier.

FARINE—2500 barils en débarquement et à vendre par G. DORSEY, 44 Nouvelle Levée. 4 f

PEIGNES D'IVOIRE S, SS et SSS fins, à vendre par grosse ou par douzaine, par
TAYLOR, HART & Co, 76, rue de Chartres. 4 fév

CAPSULES à Percussion—10,000 capsules cannelées fendues, à vendre par
TAYLOR, HART & Co, 76, rue de Chartres. 4 fév

BOUTONS en Perles—3000 grosses boutons de chemises en perles, propres au commerce du Mexique, à vendre par
TAYLOR, HART & Co, 76, rue de Chartres. 4 fév

BRODEQUINS, bottes, souliers—63 caisses assorties en débarquement de la barque Fairfield, à vendre par FROST & co, 8, Douane. 4 fév

CHAUSSURES en laine—75 douzaines pour la campagne à vendre par FROST & co, 8, Douane. 4 fév

CHAPEAUX et casquettes—Un assortiment de chapeaux noirs et de feutre à vendre par
FROST & CO, 8, Douane. 4 fév

HABILLEMENS—50 caisses habillemens confectionnés pour le commerce des hauts et les habitations à vendre par FROST & Co, 8, Douane. 4 fév

MAIS—7000 boisseaux, en débarquement et à vendre par R. GRONING & Co. 4 fév

RIZ—97 barriques riz, en débarquement et à vendre par STETSON & AVERY, 88, Gravier. 4 fév

CORDAGE—475 rouleaux en dimensions assorties, à vendre par STETSON & AVERY, 88, Gravier. 4 fév

CLOUS—Clous de Boston, bien assortis, à vendre par STETSON & AVERY, 88, Gravier. 4 fév

JAMBONS—22 boucauts jambons enveloppés, en magasin et à vendre par
STETSON & AVERY, 88, Grav. 4 fév

TOILES DU PAYS—375 balles toiles à draps de lit, de Lonsdall Coventry 4-4; de Lowell 7-8, et de Jackson 3-4, et cotonnades, &c. à vendre par
STETSON & AVERY, 88, Grav. 4 fév

GENIÈVRE de Hollande & Malaga doux, à vendre par R GRONING & Co. 3 fév

CHAPEAUX—21 caisses chapeaux en soie et de Russie en débarquement du brick Fairfield, à vendre par ISAAC BRIDGE & co. 3 fév

CHANDELLES de blanc de baleine—250 caisses chandelles de blanc de baleine de New Bedford, 1re et 2de qualité, à vendre par
ISAAC BRIDGE & co. 3 fév

REFRIGERANS—4 réfrigérans larges et excellents, en débarquement du brick Fairfield, à vendre par ISAAC BRIDGE & co. 3 fév

LES soussignés offrent à vendre au débarquement du Robert Adams de Bordeaux.
45 barriques vin rouge Montferrant, 10 do do St. Emilion, 20 do do do St. Estèphe, 12 do do St. Julien, 20 demi barriques vin blanc de Graves, 15 do do Sauternes, 600 caisses vins différentes marques, 50 do do chateau Lafitte, 50 do fruits à l'eau de vie assortis, 15 do Kirch, 30 paniers Anisette, 50 caisses cerises à l'eau de vie, 10 do prunes sèches en jarres de verre, 10 do do en boîtes de fer blanc, 20 caisses vermicelle fins, 20 do macaroni, 12 barils Madère, 5 demi balles amandes en coques, 30 paniers huile superfine, 15 caisses absynthe, 2 barils saucisson de Lyon.
LOISON & SILVESTRE, 73 Royale. 27j

CHARBON—Les soussignés viennent de recevoir de Liverpool et de Philadelphie un approvisionnement de charbon Cannel, Lehigh et Peach Mountain, de première qualité passé au crible, en boucaut et par baril, qu'ils offrent à vendre en quantité convenable aux acheteurs, à des prix modérés. Les ordres laissés à leur bureau No. 55, rue Bienville, au premier, seront immédiatement exécutés.
B. & A. SOULIE. 26 oct

PIERRE PRADAT offre à vendre sa jolie Maison de résidence, rue de l'Esplanade, entre les rues Condé et Royale, savoir:
Un Lot de Terre mesurant 21 pieds, un pouce et 4 lignes de face à l'Esplanade, sur 109 pieds de profondeur; maison en briques à trois étages, avec cuisine et améliorations, y compris l'eau de la machine hydraulique.
Plus: Neuf mille cinq cents piastres d'actions de la Banque Consolidée.
S'adresser à C. POLLOCK, notaire public, allée de la Bourse. 8 jan—1m

CALOMEL ANGLAIS et Quinine des fabriques de Thander Weaver et Pelletier—Pour être surs de la pureté de ces importans remèdes, si souvent fraudés, nous avons fait nos arrangemens pour en être constamment pourvus ainsi que des autres médicamens des meilleures fabriques de France et d'Angleterre.
Les acheteurs de médicamens pour la campagne ou pour la ville sont priés de venir visiter notre assortiment.
JARVIS & ANDREWS, Droguistes en gros et en détail. 30 janv

GRANDE LOTERIE D'IMMEUBLES ET D'ACTIONS DE LA LOUISIANE.

EN vertu d'une loi qui incorpore les régents du Lycée de St. Charles, approuvée le 6 mars 1828.

Capital $2,000,000.

10,000 lots gagnans, montant en totalité à $2,000,000. Billets $20 seulement.

Le tirage se fera sur l'ancien système des billets blancs et gagnans; 1er. jour du tirage, mardi 18 février, dans la Rotonde de la Bourse St Charles.

Les propriétaires ont beaucoup de plaisir à annoncer que le 1er jour du tirage aura lieu plutôt qu'on ne le croyait, les numéros qui y sont complétés le 3 de février sous la surintendance de M. R. C. Sanchez, duement autorisé par Horatio Davis, not. pub., à cet effet. La roue des billets blancs et gagnans sera ensuite complétée avec une telle activité, que sans causer aucun désappointement aux nombreux propriétaires de billets le premier jour du tirage peut être fixé positivement au jeudi 18 février, à la Rotonde de la Bourse St. Charles. Billets de $20, à vendre au bureau des propriétaires, encoignure des rues St. Charles et Canal.

30 des lots gagnans seront stationnaires, les premiers numéros sortant de la roue pendant les premiers 15 jours du tirage seront des lots gagnants sur le total des 10,000 lots gagnans, étant 9970, restant flottants et plusieurs d'entr'eux peuvent être tirés le 1er. jour.

Les 30 lots fixes sont les lots gagnants du 1er. numéro sortant pendant chacun des 30 jours du tirage.

Tirage du 1er. jour ayant droit au 15me lot gagnant du catalogue.

Maison à deux étages et chaise à deux étages sur le lot, 39 par 105 pieds, encoignure Nouvelle Levée & la rue Robin. $12,000

2d. jour—Le 22me lot gagnant sur le catalogue une maison à un étage dans la rue Julie, encoignure des rues Ste. Marie, et des magasins et boulangerie de M. Rodriguez. $9000

3me. jour—Le 21me lot gagnant une grande maison, rue Julie après l'encoignure de la rue du Camp. $9000

4me jour—Le 32me lot gagnant, situé à l'encoignure des rues Nayades et Terpsicore avec une maison à un étage. $6000

5me. jour—Le 17me lot gagnant la maison et terrain de 25 par 96, dans la rue Julie la 2de à partir de l'encoignure de la rue du Camp. $5000

6me. jour—Le 39me lot gagnant le terrain de 30 par 105, sur la Nouvelle Levée, contigu au lot formant l'encoignure de la rue Robin. $5500

7me. jour—Le 29me lot gagnant la maison à un étage, 25 par 58 pieds sur la rue Julie, 3me après l'encoignure la rue du Camp. $6000

8me. jour—Le 38me lot gagnant le terrain sur la Nouvelle Levée, 30 par 105 pieds, le 2d après l'encoignure de la rue Robin. $5500

9me jour—Le 34me lot gagnant le terrain encoignure des rues Apolon et Melpomène. $5500

10me. jour—Le 40me lot gagnant le terrain 31 par 127 pieds sur la rue des Nayades le 3me après l'encoignure de la rue Terpsicore, avec une maison à étage. $5000

11me. jour—Le 41me lot gagnant le terrain 22 par 108 pieds, encoignure des rues Victoire et de la rue d'Enghien. $5000

12me jour—Le 50me lot gagnant le terrain 31 par 127 pieds sur la rue des Nayades l'après l'encoignure de la rue Terpsicore. $5000

13me. jour—Le 48me lot gagnant le terrain 40 par 200 pieds sur la rue Washington après l'encoignure de la rue Chipawa, avec une maison en brique à 2 étages. $5000

14me jour—Le 46me lot gagnant, encoignure des rues Terpsicore et Apolon. $5000

15me. jour—Le terrain, 26 par 102, sur la rue Victoire, après le terrain formant l'encoignure de la rue d'Enghien. $4000

16me jour du tirage—Le 1er numéro sortant aura droit au 10me lot gagnant du catalogue un ilet de 9 terrains borné par les rues Hercule, Euterpe et Félicité. $12000

17me jour—Le 14me lot gagnant un ilet entier sur les rues Burton, Terpsicore, Liberty et Euterpe, de 16 lots. $14000

18me. jour—Le 13me lot d'un ilet entier sur les rues Melpomène, Burton et Terpsicore, 16 terrains. $18000

19me. jour—Le 12me lot gagnant d'un ilet de terre sur Euterpe et Terpsicore, de 16 terrains. $18000

20me. jour—Le 11me lot gagnant un ilet de terrains sur la rue Gravier. $20000

21me. jour—Le 10me lot gagnant d'un ilet de terre de 16 lots borné par les rues Euterpe et Terpsicore. $25000

22me. jour—Le 9me lot gagnant d'un ilet de terre de 16 lots borné par les rues Hercule, Melpomène, etc. $25000

23me. jour—Le 8me lot gagnant d'un ilet de terre de 13 lots borné par les rues Dryades, Hercule et Euterpe. $28000

24me. jour—Le 7me lot gagnant la maison neuve d'habitation en briques à 4 étages, encoignure des rues Gravier et Carondelet. $30000

25me. jour—Le 6me lot gagnant le magasin en briques à 4 étages, no 31, rue de la Levée, faisant face à la rue Clinton. $30000

26me. jour—Le 5me lot gagnant l'ilet de terre sur la rue Dryades—borné par les rues Euterpe, Hercule, Terpsicore. $32000

27me. jour—Le 4me lot gagnant de l'ilet de terre sur la rue des Dryades, de 16 lots borné par les rues Hercule, Terpsicore et Melpomène, etc. $37000

28me. jour—Le 3me lot gagnant de l'édifice des ARCADES faisant face à la rue du Camp et à l'Arcade St. Charles. $150000

29me. jour—Le second grand prix du THEATRE ST. CHARLES, avec machines, décorations, la musique, les habillemens complets, etc. $350000

Le dernier jour—Le premier grand prix, la VERANDAH avec toutes ses dépendances. $500000
CALDWELL, OAKEY & PRITCHARD. 30 j

ABSINTHE suisse et Dauphinoise, vieilles, reçue par les navires Richmond et Charles du Havre et à vendre par les soussignés:
100 caisses absinthe de Yvon & Lecoult,
100 do. do. de Jeanrenaud,
1500 dame-jeannes remplies d'huile, de 5 gallons.
CARRIERE, DARAN & Co., 11 et 15, rue St-Louis. 6 fév

FROMAGE, Beurre et Genièvre de New York—
50 boîtes fromage de Goshen,
10 barils do do.
25 barillets beurre de Goshen,
50 barils genièvre marque double ancre en imitation de Hollande do.
Reçu par les navires Mississipi, Yazoo et Alabama, de New-York, à vendre par
CARRIERE, DARAN & Co, 11 et 15, rue St-Louis. 6 fév

ARTICLES DE FRANCE.
500 paniers vin de Champagne,
100 do. [illegible] de Marseille, marqué de Berlier,
600 barriques vin de Bordeaux,
700 paniers do. [illegible]
150 do. do. Bordeaux,
50 barils vinaigre [illegible],
100 do. vinaigre [illegible],
50 do. imitation [illegible],
50 do. [illegible],
40 demi barriques vin de Marseille,
25 [illegible],
50 do. [illegible],
50 do. Champagne, Ire et 2e prix,
25 do. do. [illegible],
800 paniers bouteilles vides à vendre par
CARRIERE, DARAN & Co., 11 & 15 rue St-Louis. 6 fév

ETOFFES de pays blanches et écrues—100 caisses 7-8, 4-4 et 5-4 toiles à chemises blanches, 90 balles 7-8, 4-4 et 5-4 toiles à chemises écrues [illegible] et bleues; 20 caisses kerseys, à vendre par
GODFREY, LAWRIE & SMALL, 36, rue Gravier. 6 fév

MOUCHOIRS Madras véritables et assortis, à vendre par SCHMIDT WERNER & Co, 88, Bienville. 1er f

HABILLEMENS—20 caisses pantalons en cotonnade et de diverses qualités et chemises de coton rayées de Liverpool, en débarquement du navire Forum, à vendre par
ISAAC BRIDGE & co, 131 Magasins. 5f

SEL—1500 sacs sel gros et fin de Liverpool en débarquement et à vendre en quantités au gré des acheteurs, s'adresser à
A. PARK, 91, Commune. 5 fév

TOILE d'Ecosse—100 pièces, à vendre à des conditions avantageuses par
ANDREWS & BROTH, 50, rue du Camp. 5 fév

BEURRE & FROMAGE—25 frequins beurre de Yorkshire supérieur, 50 barriques fromage de Goshen et 30 caisses fromage forme ananas, à vendre par WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier. 5 fév

PAPIER à envelope—4000 rames en feuilles simples et doubles, à vendre par
WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier. 5 fév

HUILE—Huile d'hiver et d'automne, en magasin et à vendre par
W. S. BROWN, 26, rue Gravier. 5 fév

RIZ—400 barriques riz prime de la Caroline, en magasin et à vendre par
J. A. BARELLI & co, 61 Commune. 6f

EN débarquement du brick Robert Adams de Bordeaux et à vendre par le soussigné:—100 boîtes sardines à l'huile, 175 do. [illegible] petits pois.
F. JORDY, 118, Royale. 1 fév—6

VIN DE CHAMPAGNE—100 paniers vin de Champagne, qualité supérieure, Cap Brand par 12 bouteilles et 24 demi bouteilles, en débarquement du navire Richmond du Havre, à vendre par F. JORDY, 118, Royale. 1 fév—10

CIDRE du Nord—50 barils à vendre par
H. A. NORCROSS & Co, 64, rue du Camp. 1 fév

SUCRE raffiné de Boston—100 barils en pains, 30 do en morceaux, 20 do écrasé à vendre par
H. A. NORCROSS & Co, 68, Camp. 1er f

5000 Sacs de pitre 2de qualité, 5000 sacs à repasser, 100 douzaines seaux peints, à vendre par
H. A. NORCROSS & Co, 68, Camp. 1er f

AVIS—Le public est prévenu de ne point accepter treize billets tirés par le soussigné, ordre de Jos. Puech, et sous la date du 9 octobre 1839. Huit de ces billets sont de $300 chaque, à 3, 4, 5, 11, 12, 13, 14 et 15 mois de date. 4 billets de $500 chaque à 5, 6, 7, 8 et 9 mois de date, et 1 un pour $522 22 cts, tous payables à quatre mille neuf cent vingt-deux piastres et 22 cts. Des précautions ayant été prises contre ces 13 billets, ils ne seront pas acquittés au cas où ce serait présenté.
JOHN BEIN. 8 janv—1mtlj

CUIVRE, FERBLANC, TOLE ET ETAIN—Un assortiment complet, consistant en cuivre do ferblanc de 2 à 28 livres, cuivre à cuir de 10 à 34 onces, ferblanc de Ponty Pool et autres marques, toles Nos. 13 à 37, étain anglais et des Indes Orientales, ainsi que tole de Russie, à vendre par
S. HEATH & Co, 95, rue du Camp. 29 jan

SARDINES A L'HUILE, &c.—15,000 boîtes sardines à l'huile, 5,000 bouteilles fruits au jus, et autres alimentaires assortis, telles que pâtés, gibiers, etc. de la fabrique de Joseph Colin de Nantes, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co., 26, rue Bienville. 29 jan

HUILE A LAMPES, à vendre par H. CURTIUS, enc. Tchoupitoulas et Lacourse. 29 jan

LES soussignés offrent à vendre:
400 sacs café vert de la Havane,
200 sacs do de Rio,
180 balles tabac en feuilles, de Cuba,
80 barriques vin de Catalogne,
40 barillets vieux vin excellent,
1000 caisses raisins AR,
150 do. linons,
800 milliers cigares assortis.
CUCULLU, LAPEYRE & Co. 24 janv

WHISKEY—150 barils whiskey rectifié, 100 caisses moutarde de Londres, 20 surons indigo de Caracas, 30 caisses tabac de Virginie, fabriqué, 1000 barillets clous coupés de Philadelphie, peinture, blanc de plomb à l'huile, à vendre par
CHARLES S. HARRISON & Co., 26, Poydras. 22 j

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages de France et offrent à vendre en leur magasin:
625 barriques vin rouge, diverses qualités; 560 demi barriques vin blanc, do; 28.0 caisses vin rouge do; 230 demi barriques vinaigre; 225 paniers champagne 1ère qualité; 290 caisses fruits à l'eau de vie; 130 caisses fruits conservés dans leur jus; 150 caisses absinthe suisse; 125 caisses vin de Chablis, demi bouteilles; 80 caisses Chambertin, do; 500 caisses huile; 100 caisses de Paris; 200 paniers guignolet; 800 boîtes sardines à l'huile; 500 boîtes truffes naturelles, 100 caisses eau de vie Dantzick; 75 caisses Marasquin; 50 caisses Curaçao; 80 caisses Kirschenwasser; 225 caisses liqueurs diverses qualités; 4000 paniers anisette; 1500,000 bouchons, diverses qualités.
CHS. ROYER & V. LABATUT, 175, rue Royale. 16 jan

AVIS LEGAUX.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St. Martin—Succession de Ferjus Fuselier, décédé. Le Juge de District agissant comme Juge de la Cour des Preuves.—Avis est par le présent donné aux créanciers de feu Ferjus Fuselier, de la paroisse St. Martin, qu'une assemblée des dits créanciers aura lieu en l'office de M. Antoine Brune, notaire public dans et pour ladite paroisse, le jeudi 20 février prochain à l'effet de délibérer et de décider à quels termes et à quelles conditions les propriétés de ladite succession devront être vendues.
St. Martinville, Bureau du Greffier, 18 Janvier 1840. R. EASTIN, Greffier. 25j—23

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans.—No. 10172—James Evans & co. vs. leurs créanciers—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—3 février 1840—Sur lecture et enregistrement du tableau provisoire de distribution dans cette affaire, il est ordonné par la cour que toutes les personnes y intéressées aient à déduire les motifs, dans les dix jours qui suivront la publication du présent ordre, pour lesquels ledit tableau ne serait pas homologué et les fonds distribués conformément à sa teneur.
Par ordre de la cour,
Bureau du Greffier, 3 février 1840.
ARMAND PITOT, greffier. 6fév—3

PAROISSE DE JEFFERSON—Cour des Preuves—Succession de M. L. C. Le Breton Deschapelles—Le samedi, 8 de février prochain, j'exposerai en vente publique, à la Bourse, rue St. Louis entre Chartres et Royale, à la Nouvelle Orléans, les esclaves et la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de Mme Eulalie Fazende décédée, épouse de M. L. C. Le Breton Deschapelles.
1o. Héléne, négresse d'environ 38 ans, domestique, blanchisseuse, cuisinière, couturière, pâtissière et boulangère.
2o. Thérèse, négresse de 14 ans, domestique, couturière.
3o. Gabriel négrillon de 10 ans, domestique.
4o. Un terrain situé dans la ville de la Nouvelle Orléans, rue des Ursulines, entre la rue Royale et la rue Bourbon, ayant mesure française, 34 pieds 8 pouces de face jusqu'à une première profondeur de 60 pieds, et là se réduisant à une largeur de 31 pieds 8 pouces jusqu'à une seconde profondeur de 60 pieds, formant en tout 120 de profondeur; borné d'un côté par la propriété de M. Willamil, de l'autre par celle de M. Dutillet Nicolas et Tournad et dans la profondeur par le théâtre St. Philippe, avec toutes les batisses qui se trouvent dessus.
Conditions—Pour les esclaves 1-4 comptant, le reste à 6 et 12 mois. Pour la terre 1-4 comptant le reste à 9, 18 et 24 mois, le tout en billets par coupons endossés à la satisfaction de l'administrateur, et portant intérêt à raison de dix pour cent l'an à compter du jour de leur échéance jusqu'au paiement, sans que cette clause puisse autoriser les acquéreurs à reculer les termes du paiement. Les objets vendus seront aux risques des acquéreurs à compter du moment de l'adjudication, mais ne seront livrés que lorsque les conditions de la vente auront été remplies.
F DUGUE, juge. 29 j—3t

VENTE PAR LE SHERIF.
ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson.—Cour du premier District.—Eliza Murray, veuve de Bernard Murray, tutrice &c. contre James Vance & James W. Behan.—No.—En vertu d'un ordre de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique, à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette, Samedi le huit Février prochain, à une heure de relevée, les propriétés suivantes, savoir:
TROIS CERTAINS LOTS DE TERRE, Numéros 1, 2, et 3,
Situés dans le faubourg des Religieuses, dans la paroisse de Jefferson, dans le carré borné par les rues Ste Marie, Prytanée, St Andrée et Nayade;—le no 1, mesurant trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes, face à la rue Ste Marie, sur cent dix-sept pieds deux pouces et six lignes de profondeur d'un côté, et cent vingt pieds sept pouces et trois lignes de l'autre;—le no 2, mesurant trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes face à la rue Ste Marie, sur cent seize pieds sept pouces et trois lignes de profondeur d'un côté, et cent quinze pieds onze pouces et six lignes de profondeur de l'autre;—et le no 3, formant l'encoignure des rues Prytanée et Ste Marie, mesurant vingt-huit pieds quatre pouces et trois lignes, face à la rue Prytanée, sur cent pieds de profondeur, et face à la rue Ste Marie—le tout mesure anglaise, d'après un plan dressé par C F Zimpel, député arpenteur, en date du 1er Avril 1833 et déposé en l'étude de Wm Boswell, notaire public, Nouvelle Orléans.
Ceci étant la seconde et dernière criée, la propriété ci-dessus sera adjugée au plus haut offrant et dernier enchérisseur, à la charge par l'adjudicataire, de fournir son obligation à un an, avec caution solidaire, bon et solvable, hypothèque spéciale, et intérêt de cinq pour cent, jusqu'à parfait paiement.
MANUEL J. GARCIA, shérif. 24jan—3,fje

VENTE PAR LE SHERIF—Paroisse de Plaquemines, Etat de la Louisiane—J. B. N. Fortier, tuteur des mineurs Adolphe et Arthur D'Aquin, contre James Puech, exécuteur testamentaire—Paroisse Jefferson—Cour des Preuves—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour des Preuves de la Paroisse de Jefferson, dans l'Etat ci-dessus, je mettrai en vente publique sur la plantation, lundi, 10 de février prochain, à midi, les propriétés suivantes:
La sixième partie indivise de la propriété et des esclaves ci-après décrits:
1o. UN MORCEAU DE TERRE planté en cannes, situé dans la paroisse de Plaquemines, sur la rive gauche du Mississipi, à 27 milles environ au-dessous de la Nouvelle-Orléans, mesurant 33 arpents de face au fleuve sur 40 arpents de profondeur, borné au-dessus par la terre appartenant autrefois à M. Joseph Guibard et qui est aujourd'hui la propriété de M. George W. Bedford, et au-dessous par la plantation de M. Lazardi frères, avec toutes les batisses et améliorations y existantes, &c.
2o. Les ESCLAVES ci-après nommés:
Prince, conducteur, âgé de 40 ans; Uri, 35 ans, charpentier et tonnelier; Henry, 30 ans, conducteur de charrue; Sam, 35 ans, cultivateur; Albert, 34 ans, forgeron et machiniste; Daniel, 35 ans, cultivateur; [illegible], 32 ans, cultivateur; Frank, 27 ans, [illegible]; [illegible] Smith, 37 ans, tonnelier; Ben Smith, 25 ans, homme de charrue et [illegible]; Cave, 28 ans, homme de charrue, et tonnelier; George, 22 ans, cultivateur; César, 30 ans, cultivateur; Dave, 25 ans, cultivateur; David, 31 ans, cultivateur; John, 32 ans, do; Peter, 36 ans, charretier; Harry Green, 37 ans, cultivateur; Abram, 36 ans, homme de charrue; February, 26 ans, cultivateur; Coline, 22 ans, cultivateur; Nichols, 21 ans, cultivateur; Alexandre, 20 ans, homme de charrue et charretier; Augustin, 60 ans, charpentier; Ben, 18 ans, garçon de charrue; Smart, 16 ans, cultivateur; Celestin, 15 ans, garçon de charrue; Daniel, 15 ans, charretier; Agénor, 13 ans; Peter, 12 ans; P. Louis, 12 ans; Rose, 35 ans, cuisinière; Jane, 33 ans, cultivatrice; Mary [illegible], 50 ans; Rosine, 7 ans; Hélène, 30 ans, [illegible]; Ivès, 5 ans; Appy, 33 ans, Rom., 30 ans, et son enfant Charles 3 ans; Juliette, 40 ans; Phébé, 36 ans, et son enfant Harriett, 3 ans; Mary, 37 ans, cuisinière; Lise, 37 ans, cultivatrice; Becky, 25 ans, do; Sophie, 30 ans, do; Maria, 25 ans, cuisinière; Sy[illegible], 35 ans, [illegible]; Martha, 10 ans; Agathe, 12 ans; Seraphine, 12 ans; Hortense, 45 ans, cultivatrice; [illegible], 30 ans, cultivatrice; Caroline, 9 mois; le vieux Louis, 70 ans; Rachel, 20 ans, cultivatrice, [illegible].
3o. Tous les instruments aratoires, boeufs, mules, chevaux, &c. attachés à la plantation.
Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la susdite propriété sera adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, l'acheteur fournira un billet à un an de date, avec bonne et solvable garantie et hypothèque spéciale sur la propriété jusqu'au parfait paiement.
Paroisse de Plaquemines, 23 janvier 1840.
CHS DUTILLET, shérif. 24 janv—3,fje

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Plaquemines—J. B. N. Fortier, tuteur des mineurs Adolphe Arthur Daquin, contre James Puech exécuteur testamentaire—Dans la Cour des Preuves de la Paroisse de Jefferson.—En vertu d'un ordre de vente forcée à moi adressé par l'honorable Cour des Preuves de la Paroisse de Jefferson, je mettrai en vente publique sur la plantation Fanny, Paroisse de Plaquemines sur la rive gauche du Mississipi, à 27 milles environ au dessous de la Nlle-Orléans, le 10 février prochain 1840, à midi.
58 actions de la Banque Union de la Louisiane formant la 6ième partie indivise de 348 actions, assurées par hypothèque sur la dite plantation, etc; saisies dans le procès ci-dessus.
Paroisse de Plaquemines, 23 janvier 1840.
CH. DUTILLET, shérif.
Conditions, comptant. 24 j—4

HABILLEMENTS confectionnés—Les soussignés ont reçu par les derniers arrivages de France un assortiment de redingottes et habits en drap à la mode, pantalons et gilets en casimir, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits.
JH BERCIER & DUTEIL, 131, Chartres. 16 j

HABILLEMENTS confectionnés—Un assortiment complet d'habillements de bal très soignés; pantalons casimir; cravattes et écharpes; escarpins vernis; chaussettes de soie; gants de peau et fils, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 73, Royale. 6 janv

SUCRE—100 caisses sucre blanc de qualité supérieur, à vendre par
KOHN, DARON & Co., 20, rue Bienville. 15 jan

BONNE DOMESTIQUE DE MAISON A VENDRE.
UNE fille esclave, bonne couturière, blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, âgée de 20 ans. A vendre par P. H. GALLWEY, No. 6, rue Conti. 11 janv

MR. VICTOR DECAUX, prévient ses chalands qu'il vient de recevoir par le Graville, du Havre: Un joli assortiment de marchandises fines pour avril; habits noirs; gilets de satin et cachemire; pantalons fins; palettes; étoffes de mode; 8 douzaines chapeaux feutre; 50 paires de bottes en liège; 1 caisse parfumeries et autres articles.
Rue Royale, No. 75, entre Bienville et Conti. 13 jan

LES soussignés se sont aujourd'hui associés pour la translation des affaires de commission en général, en cette ville, sous la raison de Henry O. Ames & Co. HENRY O. AMES & Co, Wm. F. AMES & Co.
Nlle-Orléans, 1er janvier 1840.
P. S. Wm. F. Ames & Co. continuera les affaires par commission et de comestible, à Vicksburg (Miss) comme ci-devant, et sous la même raison. 1jan—26

MURIERS MULTICAULIS—Le soussigné a en consignation nombre de ces arbres qu'il offre à vendre soit au comptant ou sur signatures approuvées. Les personnes qui seraient éloignées peuvent s'adresser à lui pour leurs commandes qui seront fidèlement exécutées.
A. G. COCHRAN, 40, rue de Canal. 8 jan—1m

LES soussignés se sont aujourd'hui associés à l'effet de faire l'entreprise en général des toitures. Ils donnent également avis à leurs amis et au public qu'ils ont à vendre, un grand assortiment d'ardoises, cuivre, zinc, &c., à des prix très modérés, en quantités à la convenance des acheteurs; dalles et conduits en tout genre; ils font toute espèce de toiture et les réparent. Les ordres doivent être déposés au bureau, No. 150, rue des Remparts, entre celles St-Louis et Toulouse, et l'on peut être assuré qu'on mettra du zèle à les exécuter.
N. B. Ils achètent aux prix les plus élevés de la place, du vieux cuivre et du plomb.
LYALL & DAVIDSON. 11 janv—u

GENIEVRE DE HOLLANDE—première qualité ayant droit au drawback, ainsi que toile de Pologne 30 et 40 pouces de largeur, bonne pour emballer le tabac et les robes de laine à vendre par
JEAN H. MARTINSTEIN, 123, rue Royale. 3 fév

LINGE DE TABLE ouvré et damassé, serviettes, essuie mains, toiles à chemises, à draps, mouchoirs de poche, bretagnes, morlaix, estopilles, platilles, listados &c. venant directement des manufactures de Silésie (en Prusse) et garanties être tout fil.—Aussi, un assortiment de bas et de chaussons indiennes, flannelles, châles &c à vendre par
JEAN H. MARTINSTEIN, 123, rue Royale. 3 fév

SAUMON—50 quarts, 100 huitièmes de, à vendre par H. A. NORCROSS & Co, 68, Camp. 1er f

CONSULTATIONS MEDICALES, RUE DU CANAL, No 126.
LE DOCTEUR BARELLE de la faculté de New York, membre des sociétés médicales de N. York et de la Nelle Orléans, membre correspondant de la société médicale de Toulouse, etc.
Donnera des consultations à son domicile, sur toutes les maladies, mais plus particulièrement sur les maladies chroniques de la poitrine et de l'estomac, les affections dartreuses, scrofuleuses et cancéreuses, la goutte, les rhumatismes, etc. Il traite les maladies secrètes par une nouvelle méthode sûre, prompte et facile.
Les personnes qui désireront consulter le Docteur par correspondance n'auront qu'à détailler les symptômes de leurs maladies, et le temps qu'ils en sont attaqués, etc. ils en recevront une prompte réponse.
Consultations de 9 heures du matin à 3 heures du soir. 23 a—6m

TRAITES sur New-York, à vendre par
ANDREWS & BRO. 50, Camp. 14 jan

LEGION DE LA LOUISIANE.

NOUVELLE-ORLEANS, 25 Janvier 1840.
CONFORMEMENT à la Loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes le Dimanche, 23 du mois prochain, en tenue d'hiver, et se réunira sur la Place d'Armes, à 10 heures précises du matin, pour une revue d'inspection.
Les commandans de compagnies remettront à l'inspecteur de Brigade, le Major Rabaud, un contrôle exact de chaque compagnie présente à la revue.
La compagnie des Gardes d'Orléans, Capitaine Bertus, se rendra sur la Place une heure avant la revue, pour en fermer la grille et en garder les portes.
Les chefs des différents corps, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent ordre.
Le Colonel Commandant.
CHARLES COUVERLIES.
Pour copie conforme,
L'Adjudant Major de la Légion,
C. MASSIEU. 28 jan

DRAGONS D'ORLEANS 1814 et 1815.
Vous vous réunirez, lundi 10 du courant, à 6 heures très-précises du soir à la Salle d'Orléans, en bourgeois. Cette réunion étant d'un très grand intérêt, les membres tant anciens que nouveaux, qui tiennent à la conservation du Pavé des plus anciennes Compagnies de la Légion, sont requis d'être ponctuels au rendez-vous.
Par ordre du capitaine, H. Andry.
FELIX LAMBERT, maréchal des logis chef. 7 fév

CAZADORES DE ORLEANS, Atencion!!!
La Compañia se reunira el Domingo 9 del corriente, á las 10 de la mañana en punto, con armamento completo, casaca y pantalon de paño, para un paseo militar. Se recomienda la mayor asistencia y puntualidad, la reunion en el parage acostumbrado.
Nueva Orleans 2 de febrero, de 1840.
De orden del Capitan. Fco. A. GARCIA, sargento primero. 4 fev

JAEGER ACHTUNG!
Die Mitglieder der Compagnie sind aufgefordert sich naechsten Sontag, den 9 February, Morgens halb nach 8 Uhr, in vollem Uniform, mit Tornister und 24 blinden Patronen, auf dem Versamlungs Zimmer einzufinden, um 9 Uhr precis wirds abmarschiert.
Auf Befehl des Capitains.
J. C. WAGNER, Ober-Jaeger. 6 fev

MOSCHETTIERI DI MONTE VERNON.
La compagnia si riunirà domenica prossima, 9 del corrente in abito borghese, nel locale degli esercizi, alle sette della sera in punto per procedere alla elezione del secondo Sotto-Tenente, in rimpiazzo del sig. Colajanni dimesso.
Per ordine del capitano.
L. MICHEL, Ser. Magg. 7 fev—2

MAGASIN DE GRAINES DE LA LOUISIANE, n. 126, rue du Canal, près la rue Dauphine. Les soussignés prennent la liberté d'informer le public qu'ils ont en main un grand assortiment de graines de jardinage de toute description, venant de M. Thorburn à New-York. Aussi, graines de treflé rouge et blanches, graines d'oiseaux mixte, instrumens aratoires, livres de jardinage et pour la culture de la soie, arbres, arbres fruitiers, fleurs, morus multicaulis, etc. Ils prennent aussi la liberté d'informer qu'ils ont reçu un ouvrage sur l'agriculture pour ce climat, adapté à la culture d'un jardin, et ils appellent l'attention des jardiniers et autres à leur assortiment de graines. La qualité supérieure de leurs articles rencontrera l'approbation de ceux qui en feront usage.
N. B.—Récemment reçu de New York, un joli assortiment de bulbes de fleurs allemandes, racines et dahlias doubles; aussi, une grande variété de pois et haricots. Les bulbes sont de première qualité. Aussi—Quelques belles têtes d'oignons. 16—6m

AU BON JARDINIER.
J. C. GALLAY, jardinier fleuriste et pépiniériste, rue Condé No. 81, entre les rues St. Philippe et Ursulines, prévient ses amis et le public, qu'il vient de recevoir de Paris par le Christophe-Colomb, un assortiment complet de fleurs des plus variées, entr'autres choses il a reçu un choix de griffes, de renoncules, de pattes d'anemones, d'oignons, de narcisses, de jonquilles, de jacintes, de lys assortis, couronne impériale, et une infinité de plantes dont le détail serait trop long.
Il a également reçu des instruments et outils pour la taille des arbres, qu'il vendra à des prix modérés.
29 jan—7

GRAINES POTAGERES ET DE FLEURS.
Le sieur LELIEVRE a l'honneur de prévenir messieurs les cultivateurs, qu'en outre de plusieurs envois qu'il a déjà reçus, Le Républicain lui apporte un très grand assortiment de graines potagères et plus de cent cinquante espèces de graines de fleurs. TOUTES GARANTIES DE LA RECOLTE DE 1839.
L'encouragement flatteur que le public a accordé au sieur Lelièvre lui fait un devoir de justifier une confiance dont il s'honore, aussi a-t-il pris toutes les mesures nécessaires pour ne recevoir que des graines qu'il puisse garantir. C'est à ce titre qu'il recommande son magasin, comme possédant toutes graines de la meilleure qualité.
Il rappelle à messieurs les planteurs qu'il a sur pied de superbes plants d'abricotiers et de pruniers greffés, véritables marronniers de Lyon et un assortiment de rosiers remontant.
On trouve à sa librairie, le Nouveau Jardinier de la Louisiane, le Cours d'Agriculture par Raspail, le Manuel du Jardinier, &c.
encoignure Royale et Ste. Anne. 3 fév. 3fps

GRAINES FRAICHES DE JARDIN.—J. C. Gallay, marchand grainier fleuriste et pépiniériste, rue Condé, no 81, près St. Philippe, Nlle. Orléans, vient de recevoir de Bordeaux par le Talma, un assortiment de graines de jardinage de la dernière récolte, expédiées par M. A. Péchade, cultivateur et marchand de graines, près de Bordeaux, qui est renommé pour la qualité de ses produits. Le sieur Gallay aura toujours à vendre un assortiment d'arbres fruitiers et plantes d'ornement. 15 j—3m

GRAINES DE JARDIN NOUVELLES.
PAR importation directe, de qualité supérieure, de la récolte de 1839, à vendre par WILLIAM DINN, No. 17, rue de la Commune.
La collection consiste en une grande variété de graines de fleur et de jardinage, et environ 200 différentes qualités de plantes, arbres à fruit, groseilles, framboises, vignes, racines d'asperges, treflé, avoine, betteraves, morus multicaulis, outils de jardinage, livres, &c.
Les marchands seront approvisionnés en quantités convenables, ainsi que les planteurs à des prix modérés et à des conditions raisonnables.
4 février—

FROMAGES, PEINTURES, VINS, BIERE, &c.—A bon marché, en lots au gré des acheteurs, pour clore une facture:
Fromage de Gruyère et pâte grasse,
Peinture verte à l'huile et vert anglais,
Cordes d'emballage, vinaigre blanc de Bordeaux,
Vieux Médoc Margaux, à très bon marché,
Fruits à l'eau-de-vie et anisette de Bordeaux,
Vins de Bourgogne et du Rhin de $8 à $36 dz,
Vins de Bordeaux $4 à 18 caisse, liqueurs,
Champagne $8 à 15 caisse,
Porter et Ale de Londres,
Eau-de-vie, genièvre, kirsch, absynthe,
Huile d'olive, &c.
WM. BERGER, 19, rue St. Louis. 6 fév—3s

PIECES DE THEATRE ET LIVRES.—Un grand assortiment de pièces de théâtre, françaises et anglaises, de même des livres français, anglaises, allemands, italiens et espagnols, parmi lesquels Lamartine, Shakespeare, Cervantes, Casti, Ariosto, Tasso, Goethe, Schiller, &c.
WM. BERGER, 19 rue St-Louis. 29jan

MARCHANDISES SECHES—A vendre chez le soussigné—
Couvertures de 3 points, indiennes rouges de Suisse mousseline à meubles, indiennes bleues, Mousseline à rideaux et rideaux brodés, Flanelle de coton écru, diaper de coton, Coutil de coton écru, mexicains (cotonnades) et autres marchandises.
WM. BERGER, 19, rue St. Louis. 31 jan

VINS, liqueurs, spiritueux, bière, &c—Le soussigné aura constamment en magasin, provenant d'importations directes, et choisi par les premières maisons de la ville, le tout garanti pur et véritable, aux prix les plus modérés;
Vins du Rhin, de toutes qualités de $8 à 36 la douzaine,
Vin du Rhin mousseux, le meilleur en ville, Champagne Napoléon, Aigle, Palais, Grappe, Liberté et autres étampes,
Vins de Bourgogne, Romanée, Chambertin, Clos de Vougeot et Nuits,
Vins de Madère, Porto et Malaga,
Vins rouges de Bordeaux, Chateau Lafitte, Chateau Margaux, Margaux de Palmer, Larose, Léoville, Haut-Brion, St. Julien, St. Emilion, St. Estèphe &c.
Vins blancs, Barsac, Graves, Sauterne, Hermitage de $3 à $15 la douz.
Vins de Bordeaux en barriques,
Vins de dessert, Lunel et Frontignan $3 1/2 à $9 la douzaine,
Eau de vie et Genièvre de première qualité;
Liqueurs véritable et meilleur Maraschino di Martinique, anisette de Bordeaux, vieux ratafia et absynthe suisse,
Bière, Porter et Ale de Londres, tierçons 6 douzaines
Huile d'olive supérieure, fruits à l'eau de vie, verres à vin du Rhin &c. W. BERGER, 19, St. Louis. 10 j—1m

WM. BERGER,
Négociant commissionnaire et courtier général, Nouvelle-Orléans, rue St. Louis No. 19
A l'honneur d'offrir ses services pour l'achat et la vente de marchandises, denrées et produits, de tout genre, de propriétés, de fonds publics, de change, d'argent, [illegible].
Des [illegible] de toute espèce achetées et vendues par commission. Des ventes faites par commission en magasin, [illegible] au détail, sur échantillon ou dépôt des [illegible] la demande des consignataires se feront [illegible] voie de la vente publique, et dans ce cas il [illegible] la commission légale, seulement.
Des marchandises de tout genre seront aussi reçues en magasin dans des magasins vastes et commodes.
Cet établissement nouveau dans son genre en cette ville, spécialement voué aux affaires locales, offrira de grandes facilités au public et particulièrement aux négociants, aux citoyens résidents et aux commerçants de l'étranger et de l'intérieur, qui pourront vendre ou acheter des assortiments et factures, n'importe quelle soit leur importance et leur variété, sans le moindre retard et sans se déplacer. De même Messieurs les [illegible] et commerçants étrangers et ceux ayant des [illegible] ou des objets à vendre à bon marché, jouiront de l'avantage d'une vente régulière par commission [illegible] courans de la place.
On se chargera [illegible] de tout ce qui a rapport aux affaires de douane, [illegible] et d'expéditions maritimes [illegible].
Une bonne réputation, une parfaite connaissance des affaires commerciales et locales, de l'activité et de l'intégrité, jointes à des références respectables suivantes, présenteront des garanties suffisantes pour mériter le patronage public.
WM. BERGER.
Références:
Messieurs:
Blanchard, Eimer & Co.
F. Gazahl & Co.
Herbault Frères.
[illegible]
J. H. [illegible]
H. G. [illegible] Riess.
Nouvelle-Orléans, [illegible] 1840. 6j—1m,3fps

A VENDRE [illegible] plusieurs pianos de Paris [illegible] chasse et pistolets d'Arcon, [illegible].
[illegible] Co, 23, Toulouse. 4 fév

A VENDRE [illegible]—Vins de Bordeaux en barriques [illegible], et en caisses:
Vin de Madère,
Chambertin,
Clos de Vougeot,
Vin du Rhin,
Champagne 1re qualité,
Fruits à l'eau de vie,
Liqueurs assorties,
Salaisons assorties,
Huile d'Olive en panier,
Cognac vieux,
Fromage de Gruyère.
SCHOPPER & Co, 23 Toulouse. 4 fév

FROMAGES, BEURRE, &c.—20 fromages; 23 frequins beurre Goshen supérieur, 25 caisses beurre de baleine; 200 do chandelles de suif, à vendre par
S. LATAPIE, 70, Vieille Levée. 31jan

VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & CENAS.
Succession de H. L. Tilghman.
[illegible] prochain, à midi, il sera vendu à la [illegible] de la Cité, rue St. Louis—Neuf terrains [illegible] bâtimens et améliorations situés [illegible] Marie, formant l'encoignure [illegible] des rues Gravier et Girod, désignés sur le plan [illegible] les lots nos. 1 à 9, inclusivement.
[illegible] lot d'encoignure, sur lequel se [illegible] pour avoir été la résidence de [illegible] Tilghman; ledit lot mesure 98 pieds 10 pouces [illegible] de face sur la rue Gravier par une profondeur de 166 pieds 7 pouces sur la rue Girod.
Chacun des lots nos 2, 3, 4 et 5, mesure 24 pieds 8 pouces, 4 lignes de face sur la rue Gravier, par une profondeur de 166 pieds 7 pouces entre lignes parallèles.
Les lots nos 6 et 7 mesurent chaque 25 pieds 2 lignes de face sur la rue Gravier, 25 pieds 5 lignes sur l'arrière par une profondeur de 98 pieds 10 pouces.
Les lots nos. 8 et 9 mesurent chaque 25 pieds de face sur la rue Girod, 25 pieds 1 ligne sur l'arrière par une profondeur de 98 pieds, 10 pouces, 2 lignes.
Aussi—Un terrain de valeur situé dans le faubourg Lafayette, désigné dans le plan du même faubourg par la lettre L, et étant situé sur la batture, mesurant [illegible] pieds de face sur la voie publique, ou rue de la Levée, de la courant en arrière sur le Mississipi, borné d'un côté par le lot marqué M, et de l'autre côté par le lot marqué K.
Aussi—4 terrains situés à Carrollton, désignés sur le plan sous les numéros 1, 2, 3, 4, dans l'ilet No. 151, chacun d'eux mesurant 60 pieds de face sur la rue Laurel et Grove et courant à travers la rue de la ligne plus haute, le tout formant l'encoignure des rues Laurel, Grove et la ligne supérieure.
Conditions—6, 12 et 18 mois de crédit.
Aussi—Les nègres de valeur qui suivent:

1.	Anthony, nègre âgé d'environ		21 ans	charretier	
2.	Gloyd,	do	do	20 ans	do
3.	Lewis,	do	do	25 ans	do
4.	George,	do	do	33 ans	do
5.	Milford, mulâtre		do	33 ans	do
6.	Jeffrey, nègre		do	31 ans	do
7.	Randall,	do	do	35 ans	do
8.	William, alias Billy,		do	26 ans	do
9.	Werley, nègre		do	33 ans,	forgeron,
10.	Abraham,	do	do	24 ans,	charret.
11.	Chattis,		do	29 ans	do
12.	Ned,	do	do	26 ans	do
13.	Jack		do	43 ans	do
14.	Joseph, mulâtre		do	26 ans	do
15.	William, griffe,		do	15 ans	do
16.	Rhody, négresse,		do	8 ans.	

Maude, de 6 ans.
Conditions—3, 6 et 9 mois de crédit.
Les susdits paiemens devront être effectués en billets avec endossemens approuvés par les vendeurs, assurés par hypothèque spéciale, et dans le cas où le paiement ne serait pas effectué le jour de l'échéance, ils porteront après cette époque intérêt de 10 pour cent par an, sans toutefois donner à l'acheteur le droit de différer le paiement.
L'acte de vente pour être passé devant McCay, notaire aux frais de l'acheteur. 31 janv—6,13,25,26

PAR JOSEPH LECARPENTIER.
Samuel Depas contre ses créanciers.
IL sera vendu samedi, 29 février 1840, à midi précis, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de la Cour de Paroisse, en date du 15 janvier 1840, les propriétés ci-après désignées, abandonnées par le failli à ses créanciers.
1o. Un lot de terre, situé au faubourg Marigny, à l'encoignure des rues Moreau et des Français, ayant 34 pieds 5 pouces de face à la première rue sur 89 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue des Français, ensemble les édifices qui y existent.
Aussi deux lots de terre, ci après désignés, situés à Mandeville, dans la paroisse St. Tammany, dans cet Etat, conformément au plan de Depouilly, arpenteur, déposé en l'étude de Félix de Armas, notaire; lesquels deux lots seront vendus avec tous les droits et privilèges y attachés, sans aucune exception.
2o. Le lot désigné par le no 12, formant l'encoignure de la rue Moreau et de la rue Masséna, ayant 75 pieds de face à la première sur 180 pieds de profondeur et face à la rue Masséna.
3o. Le lot no 13, ayant 57 pieds 6 pouces de face à la rue Masséna, sur 212 pieds 6 pouces de profondeur sur deux lignes parallèles.
Conditions—Le lot de terre encoignure des rues Moreau et Français, ensemble les édifices y existants, savoir:—Comptant $2733 2-3 cts, avec intérêt à 10 p. 100 par an, à compter du 20 décembre 1839, jusqu'au jour du paiement; ainsi que $4 frais de protêt; et la balance à 4 mois de crédit, en un billet endossé à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les terrains situés à Mandeville, à 4 mois de crédit, en billet endossé à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente pardevant L. Laroque Turgeau, aux frais des acquéreurs. 29 j—4, le 8 29

PAR J. B. BLACHE.
Vente d'esclaves de choix.
IL sera vendu jeudi, 27 février courant, à midi à la Bourse St. Louis.
106 esclaves de choix tous habitués aux travaux d'une habitation, et au nombre desquels se trouvent d'excellents sucriers, ingénieurs, forgerons, tonneliers, charpentiers, écarisseurs, scieurs de long, laboureurs, charretiers, cuisinières, blanchisseuses, maîtres d'hôtel, cochers, domestiques, etc. etc.
L'âge et les talents de chaque esclave seront annoncés au moment de la vente.
Conditions—1-10e comptant; la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les dits billets devront porter 10 pour cent d'intérêt à partir de leur échéance en cas de non paiement, sans que cette condition puisse être interprétée de manière à en retarder le paiement.
Les esclaves ne seront livrés que quand les conditions de la vente auront été remplies. Les actes de vente devront être signés dans les dix jours qui suivront l'adjudication et faute par les acquéreurs de se conformer à ces conditions, les esclaves par eux achetés seront sans avis préalable, remis à l'encan et vendus à leur folle enchère.
Les actes de vente seront passés par devant Félix Grima, aux frais des acquéreurs.
1er f—5f 2ps 10 de suite

PAR G. B. SYKES.
Francis Bodin contre ses créanciers.
IL sera vendu samedi 7 mars prochain, à midi, à la Bourse St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Commerce pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans,
La moitié indivise de deux lots de terre situés dans le nouveau faubourg Marigny et désignés sur le plan sous les numéros 10 et 11, dans l'ilet No. 88, avec toutes les augmentations qui y trouvent, chaque lot mesurant 60 pieds de face sur la rue Bagatelle, par une profondeur de 120 pieds, mesure française. Conditions comptant. 29 janv—3,2ll 4, 7m

PAR L. A. GARIDEL.
IL sera vendu le samedi, 15 février 1840, à midi, à la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 4 janvier 1840, sous la direction de Mr. P. Marsoudet, syndic des créanciers de P. J. Salvetat, l'esclave suivant, abandonné par le failli à ses créanciers:
SALLY, négritte âgée de 12 ans.
Condition de la vente: Comptant.
L'acte de vente sera passé par Phi. Lacoste, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
16 jan—16 et 25j et le 1, 8et 15f.

Vente renvoyée.
PAR FAUCHIER.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Charles Maurian, juge de la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu le Jeudi, 20 février 1840, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, la propriété ci-après décrite, résultant de la société qui a existé entre Edouard Raiboul h. d. c. l. et Rosalie Ferrand sa femme:
Un lot de Terre situé au faubourg de l'Annonciation en cette paroisse, désigné par le No. 4, dans l'ilet No. 46, mesurant 30 pieds de face à la rue Constance, entre les rues Richard et Félicité, sur 125 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare des Nos. 1, 2 et 3, et dix-huit pieds deux pouces de large sur la ligne du fond, ensemble les bâtisses et constructions. Conditions comptant.
L'acte de vente pardevant Félix Percy, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 21 jan—21,27,3,9,19

PAR DUTILLET & GUINAULT.
Succession de feue Marie Jeanne Jean Jacques.
IL sera vendu le samedi, 29 février 1840, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 24 janvier 1840, et pour le compte de la succession de feue Marie Jeanne Jean Jacques.
JULES négrillon de 10 ans,
MATHILDE griffonne, âgée d'environ 24 ans, avec son enfant, Joséphine mulâtresse âgée d'environ 6 ans.
Un lot de terre situé au nouveau faubourg Marigny ayant 30 pieds de face à la rue des Français, sur 120 pieds de profondeur (mesure française) entre Moralès et Urquhart, lequel lot de terre est formé d'une moitié du lot de terre no 159 de l'ilet no 20, au plan original du dit faubourg, dressé par Joseph Pilié, lors voyer de cette ville et déposé en l'office de Louis T. Caire notaire, ensemble la cuisine basse qui est bâtie sur ce lot de terre.
Conditions—Comptant.
Les actes de vente se passeront pardevant Joseph Cuvillier, not. pub. 29 j—1ps

JAMBONS—250 jambons de Westphalie, à vendre pour clore un compte.
J. HALL & A. B. BEIN, 19 Nlle-Levée. 31jan

BRODEQUINS, Bottes, Souliers, Habillemens—Un assortiment général pour le commerce de la campagne. 50 caisses chapeaux, à vendre par
FROST & co, 8 Douane. 31jan

PIANOS d'un des meilleurs facteurs de Paris, à 6 octaves 1-2, en débarquement du Richmond et à vendre par
HERBAULT FRERES, 78, Bienville. 31 j

HARPE à double mouvement—Ce magnifique instrument, qui est de la fabrique de Pleyel & Co, de Paris, sera vendu à des conditions très avantageuses par HERBAULT FRERES, 78, Bienville. 31 j

FARINE, &c.—100 barils farine, 200 barils graisse, lard en famille, reçu par le navire Ambassador, à vendre par G. DORSEY, 44, Nlle. Levée. 31 jan

CHAUX DE THOMASTON &c. &c.—1200 barriques chaux de Thomaston,
200 barriques plâtre de Paris calciné,
250 barriques ciment hydraulique,
150 barriques craie tritomain,
25 barriques poil à enduire,
15000 briques de Baltimore, à vendre par
GEORGE GREEN & BROTHER, 26, rue du Camp. 27 janv

$50 DE RECOMPENSE.
SERONT données à la personne qui fournira des informations au soussigné à Milneburg, touchant la mort ou l'enlèvement de deux vaches qui appartiennent à l'asile H. C. B. Milne, et l'autre à Mary Sinter, f. d. c. l., qui erre lieu entre le rail-road Ponchartrain et le Bayou Cochon, dans la nuit du 10 janvier. DANIEL McGILL, Surintendant de l'Asyle Milne. 17 jan

AVIS—La société existant sous la raison de Boulet et Montreuil est dissoute d'un commun accord à dater de ce jour.
M. H. J. Boulet est seul chargé de la liquidation et continuera les affaires sous son nom particulier.
Nlle-Orléans, 31 décembre 1839. 31 d

WHITRIDGE, No. 76, rue des Magasins, offre à vendre:—300 sacs café Rio, 50 sacs do de Porto Cabello, 100 sacs poivre, 300 caisses savon, 200 caisses blanc de baleine, 57 caisses sucre brut de la Havane, 10 caisses vin de Porto, 10 caisses sherry, 4 quarts vin de San Lucar, 14 surons indigo de Caracas, 200 barillets clous assortis, 3000 gallons huile de spermaceti, 2500 gallons huile de baleine, 1000 gallons huile purifiée de baleine, 100 barils huile de tanneur, 5 barils vernis copal, 5 balles toile écrue pour draps, 20 caisses parasols, 50 caisses bottes diverses qualités, 50 caisses brodequins dames & Russe, 20 caisses chapeaux. 20 janv

ACADEMIE D'ESCRIME.
MR. WM. DAUPHIN, a l'honneur d'informer respectueusement ses amis et le public qu'il ouvrira sa salle d'armes lundi 13 janvier, chez M. Gobiny au 1er. rue d'Orléans. Les personnes qui désireront prendre des leçons sont invitées à s'adresser à M. Gobiny, ou à lui même à la Bourse St. Louis, depuis 10 heures jusqu'à 3 heures de l'après-midi. Il ose espérer que les jeunes gens s'empresseront de concourir à son exercice, qui tend à développer les grâces et le maintien qui distingue un jeune homme bien élevé.
La salle sera ouverte les lundi, Mercredi et vendredi depuis 8 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir.
Prix......$15 par mois. 6 j

REÇU par les navires Graville et Charles:—100 caisses absinthe de Yenin et Lecoultre; 10 caisses de 12 douzaines chaque, pots moutarde (Maille); 4 do biscuits de Rheims; 25 paniers champagne (Versenay [illegible]; 3 barils saucissons frais de Lyon. 20 meules fromage Gruyère; 19 pâte grasse (Hall) 12 caisses [illegible] de mouton; 10 frequins de beurre (Normandie) [illegible] chez
GUERIN & POUVERIN, encoignure Royale & Dumaine. 31jan

TABAC—33 balles nouvelle récolte, qualité supérieure, à vendre par ABRAHAM TRIER, 34, rue Gravier. 24 jan

Banque des Artisans et des Commerçans. Nelle-Orléans, 3 février 1840.
A L'ELECTION des directeurs de cette Banque, qui a eu lieu le 3 du mois dernier, les personnes dont les noms suivent ont été dûment élues:
MM. GEORGE MORGAN,
BENJAMIN LEVY,
J. M. MOORE,
J. G. GAINES,
J. B WALTON,
S. STEWART,
T. K. PRICE,
R. NUGENT,
T. M. KOUES,
B. FOX,
J. C. HARRISON.
Et à l'assemblée des directeurs tenue aujourd'hui, M. George Morgan a été élu président à l'unanimité.
SAM. C. BELL, Caissier. 4 fév—6

Banque du Gaz de la Nouvelle-Orléans, 3 février 1840.
MR. THOMAS C. MAGOFFIN a été élu à l'unanimité président du bureau des directeurs de cette institution, nommé le 6 janvier dernier pour l'année courante.
W. HOUSTON, caissier. 4 fév—6

Bureau de la Compagnie d'Assurance Maritime de l'Ouest et contre le feu.
Nlle. Orléans, 4 février 1840.
A une élection de quinze directeurs, tenue au bureau de la compagnie, le 3 du courant, depuis midi jusqu'à 3 heures, les personnes suivantes ont été élues pour une année:

Leonard Matthews,	G. W. Denton,
Edmond Yorke,	John Minturn,
John Morris,	Charles Gardiner,
H. F. McKenna,	P. O. Berbé
J. L. Baker,	J. J. Hanna,
Cr. Adams Jnr.	W. C. Milne,
Wm. E. Thompson,	G. B. Ogden.
James Dick,	

Et à une assemblée des directeurs, tenue ce soir, M. Leonard Matthews a été réélu président.
G. E. RICHARDSON, secrétaire. 5 fév

Banque de Carrollton. Nouvelle Orléans, 3 février 1840.
MR. GEORGE C. DUNCAN a été élu aujourd'hui, à l'unanimité, président du bureau des directeurs de cette institution, nommé le 6 janvier dernier pour l'année courante.
JOHN NICHOLSON, caissier. 5 fév

Compagnie d'Assurances des Négocians. Nouvelle Orléans, 30 janvier 1840.
LE bateau à vapeur Créole, faisant les voyages sur la Rivière Rouge, étant entré surchargé au port, cette compagnie donne avis aux personnes qui ont des polices ouvertes, qu'elle ne se considère plus responsable pour les pertes ou avaries de denrées qui seront chargées sur le bateau.
M. S. CUCULLU, Président. 31 jan

Banque du Commerce de la Nlle. Orléans. Nlle. Orléans, 30 janvier 1840.
LES actionnaires de cette institution sont notifiés que l'élection annuelle de onze directeurs aura lieu à la Maison de Banque, le lundi 2 mars prochain, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après midi.
GEO. O. HALL, Caissier. 31 jan

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, le 25 Janvier 1840.
L'ELECTION de six directeurs par les actionnaires, qui devait avoir lieu lundi, 27 du courant, est renvoyée au lundi 10 de Février prochain et sera tenue dans le local de la Banque, depuis 10 heures du matin, jusqu'à 2 heures de l'après-midi.
Par ordre de la Direction.
G. MILTENBERGER, [illegible]. 27 jan

BANQUE DES AMELIORATIONS, Nouvelle Orléans, ce 24 janv. 1840.
LES actionnaires de cette institution sont par le présent notifiés qu'une élection de sept Directeurs pour l'année courante, aura lieu à la maison de Banque, mercredi, le 26 Février prochain, entre dix heures a. m. et 2 heures p. m.
Par ordre,
L. BERNARD, caissier. 26 jan

PAPIER à enveloppes—1000 rames papier à enveloppes, à vendre par
WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier. 3 fév

MILLE barillets clous de Boston à vendre par
WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier. 4 fév

TOILES à draps—100 balles propres au commerce du Mexique, à vendre par
WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier. 3 fév

HUILE et chandelles de blanc de baleine—5000 gallons huile de baleine faite d'hiver. 4500 gallons do d'automne, et 100 caisses chandelles de blanc de baleine de qualité supérieure, à vendre par
WIGGIN & DAVENPORT, 25, rue Gravier. 3 fév

L'E soussigné a en main et offre à vendre—5 caisses ginghams 3-4 à 4-4, 3 do mousselines rayées, 10 do mouchoirs de coton, 60 do moustiquaires unies et à dessins; aussi un vaste assortiment de marchandises d'articles manufacturés ayant droit au drawback.
BOURRY D'IVERNOIS. 29 j—6

RIZ de la Caroline, à vendre par
FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 25, rue St. Louis. 16 jan

INDIGO—5 surons indigo en débarquement de la goélette Carmen, à vendre par
J. ALBERT, 26, rue St. Louis. 14jan—5

CUIRS à semelle et à harnais, à vendre par
FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS, 25, rue St. Louis. 16 jan

TOILES D'EMBALLAGE du Kentucky et cordes d'emballage et ficelles.
WILLIAM G. HEWES & Co., rue Natchez. 11 jan

SAVONS FINS POUR TOILETTES—2 caisses bien assorties, des meilleures fabriques de Paris, à vendre en gros chez
LOREILHE & VALETON, Enc. Royale et Douane. 17 jan

TOILE d'emballage de Dundee—10 balles toile de 44 pouces de largeur, très forte, à vendre à bon marché, par
ANDREWS & BRO, 50 Camp. 1 fév

TRAITES—2 traites sur New York et Philadelphie pour de petites sommes, à vendre par
WILLIAM G. HEWES & co, rue Natchez. 1f

TOILES et Cordes d'emballage—100 pièces toile et 100 rouleaux corde, à vendre par
W. G. HEWES & co, rue Natchez. 1f

TOILE—18 balles toile à drap de Russie; 13 diverses parasols de 34 à 36 pouces, à vendre par
ISAAC BRIDGE, 134, rue des Magasins. 1 fév

HUILE—20 barriques huile d'hyver purifiée, de Spermaceti, 8 do mélangée, à vendre par
ISAAC BRIDGE, 134, rue des Magasins. 1 fév

VINS de Madère, de Sicile, vins d'Octavia—50 pipes et demi pipes des meilleures marques, à vendre par ISAAC BRIDGE, 134, rue des Magasins. 1 fév

CAFÉ de la Havane 1re. qualité, à vendre par
SCHMIDT WERNER & Co., 88, Bienville. 1er f

CAFÉ—600 sacs café nouveau de la Havane, 200 balles tabac en feuilles, 5 balles toile à draps de Russie, 100 balles celettes (?), 100 caisses bière, 1500 do raisins MR., 600 milliers cigares de toutes qualités, à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & Co. 31 jan

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE de FOURNERET aîné & RIETSCH, pépiniéristes, Paroisse St. Charles, habitation de Mr. Louis Lavranche, ils offrent à vendre un grand assortiment d'Arbres Fruitiers, tels que poiriers, pommiers, pêcher, abricotiers, pruniers, cerisiers, une collection de rosiers variés, et arbres et arbustes d'ornement; 35,000 Morus Multicaulis. S'adresser chez Ch. S. Schoendorffer, Pharmacie Mr. Martin, encoignure Vieille-Levée et Hôpital. 23 sept—6m

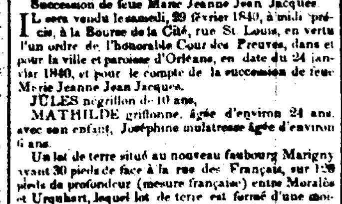

ECRITURE.
MESSRS DOLBEAR & BROTHER faisant respectueusement au public de venir visiter leur académie d'écriture, rue de Chartres, No. 92.
Le cours des demoiselles, depuis 11 heures jusqu'à 3 heures après-midi, celle des jeunes gens, à toute heure depuis 8 heures et demie du matin jusqu'à 10 heures du soir. On reçoit des élèves de 7 à 60 ans.
Toute personne qui en réunira 5 autres pour former une classe, recevra un cours de leçons gratis. On donne des leçons dans toutes les parties de la ville.
Messrs. D. & B. s'engagent à donner à tout élève qui suivra un cours de leçons, une écriture qui combine l'élégance et la vitesse, et qui sera variée à plaisir suivant le genre d'affaires.
On trouve à acheter chez Messrs. D. & B. leur ouvrage sur la Science de l'écriture pratique. A l'avenir ils donneront seule leur académie. 30 jan

ECRITURE
PAR MM. DOLBEAR & FRERE,
Dans toutes ses variétés, pratiques et ornementales.
A LEUR Ecole d'Ecriture, rue de Chartres. No. 92, au dessus du magasin de MM E. Lefebvre & Frère.
NOUVELLE-ORLEANS, 12 mai 1832.
Sur l'invitation de M. Dolbear, professeur d'écriture, d'après le Système Carstairien, nous avons examiné des échantillons de l'écriture de ses élèves dont l'âge va de 8 à 50 ans. Cette écriture étant le résultat d'un cours complet d'instruction; ce qui est avec la plus grande partie nous a reconnaissons les progrès rapides, dont nous avons été témoins. Ce [illegible] que nous avons appris de ce système, nous ne pouvons nous empêcher de manifester l'opinion que ce système est très supérieur à tous ceux qui l'ont précédé. Si une écriture lisible, élégante, rapide et de bon goût est considérée comme désirable et utile, c'est sur le principe de ce système qu'on l'obtient. En conséquence, nous sollicitons le patronage du public, en la justice de cette nouvelle [illegible].
A. B. Roman—Gouverneur de la Louisiane.
D. Prieur, Maire de la Nouvelle-Orléans,
L. Bringier, voyer général.
Rev. C. Mazenbaut, Rev. O. L. Nash,
A. Grailhe, Rev. G. Winslow,
J. W. Ferrow, W. C. Pope.
7 fév

AVIS—Détenu à la geôle de St Jean Baptiste le nègre nommé JACK, appartenant à Mr. Francis Harris, du bayou St. Jean, près la N. Orléans. Le propriétaire est prié de le retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jean Baptiste, 3 février 1840.
A. LUMINAIS, shérif. 7 fév

$20 DE RECOMPENSE.
Parti maronne de chez le soussigné, la griffonne nommée MARGUERITE, elle se donne aussi les noms de Betsey ou Sally; elle a les lèvres épaisses, il lui manque deux dents à la machoire supérieure, elle est âgée d'environ 30 ans, elle parle l'anglais et le français et [illegible] dans la 2e municipalité.
L'intention du soussigné est de poursuivre selon la rigueur des lois ceux qui pourrait la recéler.
J. B. BASICOT, rues Louisa et Casacalvo. 7 fév—3

$10 DE RECOMPENSE.
La récompense ci-dessus est offerte pour l'arrestation de l'esclave ALFRED, qui s'est fait passer pour libre, et se nommer Tom et [illegible]. Ledit esclave est mulâtre, de la taille d'environ 5 pieds 6 ou 7 pouces, a une grande cicatrice sur le côté gauche du cou, il a perdu la première [illegible] du doigt de la main gauche, et il [illegible] supérieure.
Les capitaines de navires, bateaux à vapeur et autres sont prévenus de ne point donner asile à cet esclave, sous peine d'être poursuivis avec la rigueur des lois. S'adresser au No. 341, rue Bourbon. 6 fév—3

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE—Parti maron depuis le 17 courant, le nègre nommé Peter âgé d'environ 38 ans, taille 5 pieds 3 pouces, parlant anglais et français; il était vêtu lors de son départ d'un capot de couverte, chemise et pantalon de laine grise, et avait un [illegible] chaque jambe. Il éprouve quelque difficulté à s'énoncer et marche un peu courbé. La susdite somme sera payée à toute personne qui remettra le dit nègre à Fauchier encanteur, passage de la Bourse, ou le logera dans une des geôles de cet Etat.

$10 DE RECOMPENSE.
S'est absenté le lundi, 13 courant, de chez son maître, un jeune nègre nommé HENRY, âgé d'environ 15 ans, taille de 4 pieds [illegible] ayant une cicatrice légère à la jambe gauche, Henri était vêtu lors de son départ d'un pantalon de drap bleu, d'une chemise de cotonnade à raies bleues et d'un gilet de drap gris à cordonnets, [illegible] intelligent et parle le français et l'anglais.
Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont [illegible] de ne pas recevoir à leur bord le dit nègre sous les peines portées par la loi [illegible] une récompense sera donnée à [illegible] 34, rue des [illegible]. 17 j